©Emilius Papus/CLD L'Islet

©Emilius Papus/CLD L'Islet

©CLD L'Islet

« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »

Territoire de la MRC de L'Islet

PORTRAIT

Québec

©Emilius Papus/CLD L'Islet

©Emilius Papus/CLD L'Islet

©CLD L'Islet

« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »

Territoire de la MRC de L'Islet

PORTRAIT

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

Conception, analyse et rédaction
Sophie Garant
Annie Bourassa

Équipe de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation
Direction de santé publique et de l'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2

Avec la collaboration
De l'équipe de la Direction de santé publique et de l'évaluation :
Louise Brunet
Sylvie Veilleux

Du groupe de travail d'organisateurs communautaires :

CSSS de Beauce :	François Baril
	Stéphanie Laliberté
	Éric Lemieux
	Jean-Guy Paquet
	Julie Roy
CSSS de la région de Thetford :	Pierre Pelchat
CSSS de Montmagny-L'Islet :	Henri Bélanger
	Claude Doyon
	Olivier Duval
	Lise-Anne Lévesque
	Sylvie M. Letourneau
CSSS des Etchemins :	Claudette Morin
	Nadine Perron
CSSS du Grand Littoral :	Gilles Boutin
	Jocelyne Comtois
	Annie Deschênes
	Maryse Larouche
	Annie Lavigne
	Yolande Lépine
	Hélène Moreau
	Mario Pelletier
	Maud Provençal
	Marie-Josée Roy
	Michèle Tardif

Traitement de l'information et cartographie
Sylvie Veilleux
Sophie Garant

Avec la collaboration de
François Léveillé

Révision et mise en page
Lucie Pelchat

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISBN 978-2-89548-530-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-89548-531-5 (version PDF)

Toute reproduction partielle ou intégrale de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009

Septembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 7

INTRODUCTION 9

PRÉSENTATION DU DOCUMENT 11

DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
- des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet 15
- zoom sur certaines communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet 17

TYPOLOGIE EXPLORATOIRE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET 21

ANALYSE GLOBALE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET 23

ANALYSE DÉTAILLÉE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET : ASPECTS QUI SE DÉMARQUENT 25

CONCLUSION 35

RÉFÉRENCES 37

ANNEXE 1 Les considérations méthodologiques 39

ANNEXE 2 Les cartes thématiques des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches) 45

ANNEXE 3 Les cartes thématiques des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet) 57

ANNEXE 4 Les cartes thématiques des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet) 69

ANNEXE 5 Les tableaux 81

ANNEXE 6 Les données mesurant approximativement le potentiel de développement des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet 99

ANNEXE 7 Les cartes thématiques des 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches) 107

REMERCIEMENTS

Nous tenons à souligner la précieuse collaboration de ceux et celles qui ont participé à l'un ou l'autre des volets de ce projet.

Nous pensons à nos partenaires des cinq centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région de la Chaudière-Appalaches. Tout d'abord, les organisateurs communautaires qui se sont investis à chacune des étapes du projet. Votre implication, vos idées, vos visions du développement des communautés ont été pour nous une source inépuisable de motivation. Merci à François Baril, Henri Bélanger, Gilles Boutin, Jocelyne Comtois, Annie Deschênes, Claude Doyon, Olivier Duval, Stéphanie Laliberté, Maryse Larouche, Annie Lavigne, Éric Lemieux, Yolande Lépine, Sylvie-Madeleine Letourneau, Lise-Anne Lévesque, Hélène Moreau, Claudette Morin, Jean-Guy Paquet, Pierre Pelchat, Mario Pelletier, Nadine Perron, Maud Provençal, Julie Roy, Marie-Josée Roy et Michèle Tardif.

Merci également aux directions des CSSS, notamment aux responsables locaux de santé publique, mesdames Ginette Bernier, Nathalie Bishop, Nicole Caron, Marie-Josée Gamache, Sylvie Nolet et monsieur Claude Soucy, d'avoir soutenu ce projet.

Nous ne pouvons passer sous silence l'implication de dizaines d'acteurs locaux représentant divers secteurs d'activité qui ont identifié les communautés locales et qui ont validé les résultats contenus dans ce document. Nous vous remercions très sincèrement pour votre implication.

Un remerciement particulier est adressé à monsieur Réal Boisvert, chercheur affilié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, d'avoir développé un dispositif duquel nous nous sommes grandement inspirées. Monsieur Boisvert a été d'une générosité sans égale de nous partager son expérience et sa passion pour le développement des communautés, ainsi que d'avoir été ouvert à la spécificité du projet dans notre région.

Merci également aux membres du comité logistique provincial et ses acolytes avec qui nous avons échangé sur les aspects techniques particulièrement au début du projet, mesdames Élizabeth Cadieux, Renée Dufour et messieurs Dominique Agossou, Réal Boisvert, Jean Damasse, Michel Des Roches, Yves Pépin et Pierrot Richard.

Nous sommes reconnaissantes à messieurs Denis Hamel, Philippe Gamache et Robert Pampalon de l'INSPQ d'avoir contribué, de par leurs expertises en statistiques, à la bonification des méthodes de calcul utilisées dans ce projet. Votre collaboration fut très instructive.

Enfin, le projet n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nos collègues à la Direction de santé publique et de l'évaluation (DSPE). Merci à madame Sylvie Veilleux, technicienne en recherche psychosociale, pour son efficacité et sa perspicacité lors du traitement des données et de la production des cartes thématiques. Merci à monsieur François Léveillé pour son soutien en cartographie ainsi que pour ses conseils. Nous tenons également à souligner la contribution de madame Louise Brunet, agente de planification, de programmation et de recherche au sein de l'équipe Promotion de la santé physique et psychosociale, d'avoir alimenté par ses commentaires, son soutien et son expérience, l'ensemble du projet. Merci à madame Lucie Pelchat pour son travail de révision et de mise en page des documents. Merci également à messieurs Jacques Samson, Philippe Lessard et Yv Bonnier Viger pour leurs conseils et leurs commentaires intéressés.

INTRODUCTION

L'état de santé et de bien-être de la population est influencé par différents facteurs qui vont bien au-delà des soins curatifs et de la santé physique. Les conditions de vie et les environnements dans lesquels vivent les personnes jouent eux aussi un rôle important. Voilà pourquoi un intérêt doit être porté aux déterminants sociaux de la santé (le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, les réseaux de soutien, etc.), pour mieux cerner la prédisposition des personnes et des groupes à la maladie et aux problèmes sociaux de toutes sortes.

Le développement des communautés (Collectif d'auteurs, 2002) est un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidants et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan social, culturel, économique et environnemental[1]. Il correspond à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale.

De nombreuses recherches démontrent que, de manière générale, plus une communauté est défavorisée, plus son état de santé et de bien-être est précaire. Mais qu'en est-il dans la région de la Chaudière-Appalaches? Peut-on raffiner nos connaissances des communautés locales afin de mieux intervenir en prévention auprès des populations et de soutenir le développement des communautés?

C'est ce que le projet exploratoire « Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » vise, en traçant un portrait des communautés locales à l'aide d'informations démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires. Le portrait tente ainsi de mettre en lumière les inégalités sociales et de santé, c'est-à-dire les écarts observés entre les communautés locales quant à l'état général de santé et de bien-être.

En plus de bonifier la connaissance des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches, le projet cherche à soutenir le développement des communautés en alimentant les discussions sur les dynamiques de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation des acteurs locaux et de la population.

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ LOCALE?

Une communauté locale est un petit territoire d'appartenance, où les gens se rencontrent, se connaissent ou partagent certaines affinités. Il s'agit donc d'un « territoire vécu » relativement homogène au plan humain et géographique (Boisvert, 2007). Il peut également s'agir d'un territoire où les citoyens partagent des services (école, loisir, etc.), ont des projets communs (stratégies de développement, activités communautaires) ou encore ont un statut socioéconomique semblable.

En milieu davantage urbain, une communauté locale peut être un quartier, une paroisse, ou un secteur de la ville. En milieu davantage rural, il s'agit plutôt d'une municipalité (village), d'un secteur de municipalité ou encore de quelques municipalités réunies. Pour les fins du projet, une communauté locale compte environ de 1 500 à 3 500 habitants et ne compte idéalement pas moins de 1 000 habitants pour des raisons de validité statistique.

DÉMARCHE RÉGIONALE

Au printemps et à l'été 2007, une consultation auprès des centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région a été menée par l'équipe de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation (SRE) de la Direction de santé publique et de l'évaluation (DSPE), pour mieux connaître leurs besoins, notamment en termes de produits statistiques sur l'état de santé et de bien-être de la population de Chaudière-Appalaches. Les représentants des CSSS ont alors mentionné qu'ils souhaitaient obtenir des données sur des territoires à la plus petite échelle possible, des données sur la défavorisation matérielle et sociale ainsi que des données sur les déterminants de la santé.

Dans les mois qui suivirent, la DSPE, en étroite collaboration avec les CSSS, a entrepris le présent projet pour avoir une lecture plus fine des réalités socioéconomiques et sociosanitaires de son territoire. Le projet est inspiré d'un projet-pilote développé par monsieur Réal Boisvert, chercheur affilié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, avec l'appui du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

En Chaudière-Appalaches, le projet est piloté par un groupe de travail régional composé d'organisateurs communautaires des CSSS et de l'équipe de la DSPE. Des discussions ont lieu à chacune des étapes de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, afin que le projet réponde le mieux possible aux besoins des CSSS.

1. Définition inspirée de David M. CHAVIS, cité dans COLLECTIF D'AUTEURS (2002).

DÉMARCHE NATIONALE

Au palier national, des échanges ont lieu et se poursuivront entre la DSPE de Chaudière-Appalaches et des Directions de santé publique d'autres régions du Québec qui ont entrepris ou entreprendront un projet similaire.

Ces travaux se poursuivront au cours des prochains mois, voire des années, afin de permettre un portrait plus large de la santé et du bien-être à une échelle aussi petite que les communautés locales. D'autres indicateurs pourront éventuellement être ajoutés, notamment concernant le potentiel de développement des communautés locales ou reflétant l'état de bien-être de différents groupes de la population.

Bien que les travaux provinciaux soient toujours en cours, il est jugé pertinent, à cette étape, de présenter des indicateurs, certains de façon exploratoire, afin de répondre aux besoins des partenaires. Ces indicateurs sont riches d'informations et sont plus que susceptibles d'être éclairants sur des pistes d'actions dans les communautés locales.

L'IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La première étape du projet consiste à identifier les communautés locales en mettant à contribution les acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés. Une vague de consultations a été entreprise à l'été 2008 dans la majorité des municipalités régionales de comté (MRC) de la région de la Chaudière-Appalaches ainsi que dans les territoires de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière. Les organisateurs communautaires ont invité une quinzaine d'acteurs locaux disponibles pour participer à l'exercice. Ils provenaient de différents secteurs d'activité tels les organismes communautaires, le milieu municipal, le milieu scolaire, les corps policiers, les organismes de développement ou étaient des citoyens impliqués dans leur milieu.

Au total, neuf rencontres ont réuni plus de 150 acteurs locaux. Pour procéder à l'exercice d'identification des communautés locales, des cartes illustrant les aires de diffusion ont été utilisées. Une aire de diffusion est la plus petite unité géographique, comptant habituellement de 400 à 700 habitants, pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont disponibles. De manière consensuelle, les acteurs locaux ont identifié les communautés locales en regroupant deux aires de diffusion ou plus pour obtenir des communautés locales d'au moins 1 000 habitants. Chacune des communautés locales a ensuite été nommée par une appellation reconnue par les acteurs locaux. Au total, **200 communautés locales ont été identifiées** couvrant l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

VISÉES DU PROJET

L'**objectif** principal est de mieux connaître les communautés locales telles qu'elles existent dans la vie des citoyens et des acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés de Chaudière-Appalaches. Le projet vise également à outiller les intervenants communautaires ainsi que les acteurs du milieu et à enrichir l'intervention. Les principaux **résultats attendus** sont : 1) l'obtention de portraits des communautés locales en fonction de leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires; et 2) la constitution d'un réseau élargi d'acteurs locaux en provenance de différents secteurs, que ce soit le milieu municipal, communautaire, scolaire, gouvernemental ou autres qui pourront mieux cibler les interventions.

De meilleures connaissances des conditions socioéconomiques et de leurs conséquences sur la santé et le bien-être de la population des communautés locales pourront également alimenter les acteurs provenant de divers secteurs d'activité qui sont préoccupés par l'amélioration des conditions de vie des citoyens de Chaudière-Appalaches ainsi que par la réduction des inégalités sociales et de santé.

SUITES DU PROJET

L'intervention communautaire s'adresse à des collectivités. Elle s'appuie sur une connaissance globale d'une communauté. Elle permet de repérer et d'analyser les problématiques pour ainsi orienter les services offerts et développer les ressources du milieu. Enfin, elle vise la mobilisation des acteurs du milieu.

Le portrait statistique de chaque communauté locale se veut donc un soutien à une étape de consultation des acteurs locaux et des citoyens visant à mieux connaître le potentiel de développement de la communauté en question, en identifiant les éléments porteurs de potentiel au plan des individus, communautaire, environnemental et collectif. Au moyen d'un outil de mobilisation (fiche d'appréciation du potentiel de développement), les participants pourront donc s'exprimer sur la dynamique de leur communauté locale et sa capacité à mobiliser des acteurs locaux et des citoyens. Ces discussions pourront faire émerger ou bonifier des actions visant le développement de leur communauté locale et l'amélioration des conditions de vie au moyen d'une prise en charge par les citoyens.

Une évaluation régionale et provinciale du projet est en cours afin de montrer en quoi la démarche de caractérisation des communautés locales contribue au développement des communautés de la région de la Chaudière-Appalaches.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

LES COMMUNAUTÉS LOCALES, UNE VUE GÉNÉRALE

D'abord, une première carte (p. 15) présente la **délimitation géographique** des communautés locales du territoire de la MRC (Statistique Canada, 2006). Quelques agrandissements de certaines parties du territoire (zoom) viennent compléter l'information. Ainsi, le lecteur est en mesure de visualiser les délimitations géographiques des communautés locales du territoire.

Par la suite, une autre carte (p. 21) présente une **typologie exploratoire** des communautés locales établie à partir des indicateurs retenus. À partir du portrait socioéconomique (annexe 5, tableau 5.2) et du portrait de santé et de bien-être (annexe 5, tableau 5.3), des types de communautés locales sont distingués. Inspirés des travaux de Boisvert (2007, 2008) et adaptés en tenant compte de discussion avec les partenaires de la région voici les cinq types de communautés locales retenus en Chaudière-Appalaches :

- Les communautés locales vivant des problématiques
- Les communautés locales en situation de vulnérabilité
- Les communautés locales en équilibre (moyennes)
- Les communautés locales avantagées
- Les communautés locales très avantagées

Les communautés locales ont été classifiées afin que cette typologie exploratoire soit présentée aux acteurs locaux qui pourront commenter, nuancer et renchérir l'analyse par leurs connaissances des communautés locales. Le but de cette typologie et des données qui l'accompagnent est d'entamer un dialogue avec les acteurs locaux sur le développement des communautés, en se basant sur des constats statistiques rigoureux.

LES ANALYSES : UN APERÇU GLOBAL DU TERRITOIRE ET UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE CHAQUE COMMUNAUTÉ LOCALE DU TERRITOIRE

Pour débuter la section d'analyse, un texte intitulé « **Analyse globale** » (p. 23) renseigne sur les principales caractéristiques retenues des communautés locales de l'ensemble du territoire.

Chaque type de communautés locales est d'intérêt, de celles vivant des problématiques à celles dites très avantagée. Pour un développement des communautés, il importe de miser sur les forces de chacune pour en améliorer la santé et le bien-être. C'est pour cette raison que cette partie (p. 25) offre une **analyse détaillée**, sous forme de faits saillants, des **principales caractéristiques qui se démarquent pour chacune des communautés locales** aux plans démographique, socioéconomique et sociosanitaire. Les communautés y sont regroupées selon la typologie exploratoire présentée. **Il importe donc pour le lecteur de dépasser cette typologie en s'appropriant les indicateurs, afin de mieux comprendre les caractéristiques de chaque communauté locale.**

La structure retenue pour cette partie « **Analyse détaillée** » est la même pour chacune des communautés. Le texte est divisé en trois sections : 1) les données démographiques, 2) les données socioéconomiques et 3) les données de santé et de bien-être.

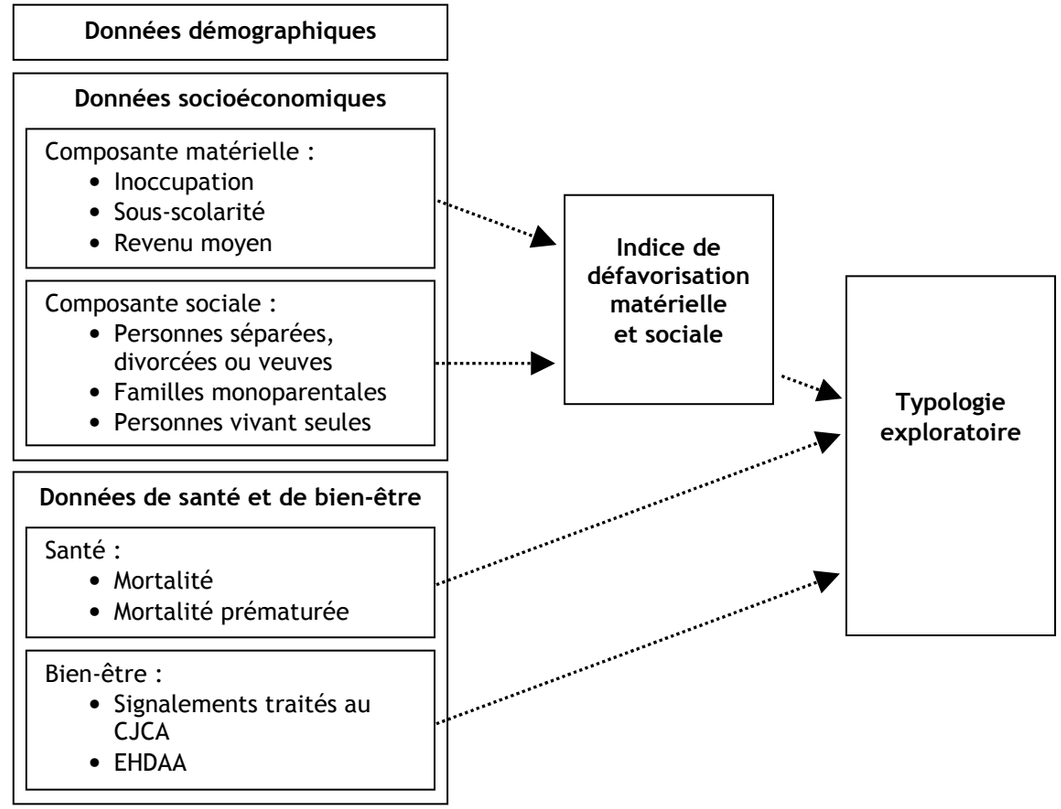

La **première section** traite des **données démographiques** et fait référence au tableau 5.1 de l'annexe 5. Le portrait démographique vise à mieux connaître la population vivant dans la communauté locale. La population est-elle plutôt jeune ou plutôt âgée? Y a-t-il beaucoup de familles? La population a-t-elle augmenté ou diminué au cours des dernières années?

De plus, depuis plus de 10 ans, un **indice de défavorisation matérielle et sociale** a été élaboré par l'INSPQ, pour établir le niveau socioéconomique des individus (Pampalon et coll., 2004). Dans la **deuxième section**, cet indice est présenté à l'échelle des communautés locales. L'indice revêt deux composantes : la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale. Ainsi, chaque communauté est caractérisée, allant de très favorisée (Q1) à très défavorisée (Q5), autant au plan matériel que social. Aussi, six indicateurs, qui sont détaillés au tableau 5.2 de l'annexe 5, ont été retenus pour constituer cet indice et permettre de caractériser chacune des communautés.

Pour la **troisième section**, bien que peu d'indicateurs soient disponibles à l'échelle des communautés locales pour apprécier l'**état de santé et de bien-être** de leur population et qu'aucun indice (du type de l'indice de défavorisation matérielle et sociale développé par l'INSPQ) ne soit créé, il est possible de recourir à des indicateurs pour une **mesure approximative** de l'état de santé et de bien-être. Pour la mesure approximative de l'état de santé, deux indicateurs de mortalité ont été retenus, soit le taux de mortalité toutes causes confondues et le taux de mortalité prématurée c'est-à dire toutes causes confondues mais chez les moins de 75 ans. Pour ce qui est de la mesure approximative de l'état de bien-être de la communauté locale, sont utilisés les taux de signalements traités au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (CJCA) et le taux d'élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) du réseau scolaire. Ces données sont détaillées au tableau 5.3 de l'annexe 5.

L'indice de défavorisation matérielle et sociale, et les indicateurs le composant, ainsi que les indicateurs de l'état de santé et de bien-être portent sur les 200 communautés locales. Ils ont été divisés en **quintiles**. Trois façons de faire s'imposent :

1) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à la région. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches ».
2) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales du CSSS**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à son CSSS. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 25 communautés locales du CSSS de Montmagny-L'Islet ».
3) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales de la MRC**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à sa MRC. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet ».

Cette distinction est apportée parce qu'il arrive qu'une communauté locale soit, par exemple, défavorisée lorsqu'on la compare à l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches et que le constat soit différent lorsqu'on la compare aux communautés locales d'un même territoire de CSSS ou de MRC. La catégorisation en se basant sur les communautés locales de la région permet une appréciation régionale, alors que la catégorisation en se basant sur les communautés locales du CSSS ou de MRC permet davantage de discriminer les communautés entre elles à une plus petite échelle.

Il est à noter que, pour l'une ou l'autre des façons de catégoriser les communautés en quintiles, ceux-ci varient, selon les indicateurs et indice, de très favorisés (Q1) à très défavorisés (Q5), de très faibles (ou bas) (Q1) à très élevés (Q5), etc. Les légendes dans les cartes facilitent la compréhension.

LES ANNEXES

Afin d'alléger le corps du document, différentes informations ont été placées en annexes et apportent un complément d'information.

- **Annexe 1 : LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES**

L'annexe 1 résume les considérations méthodologiques permettant d'éclairer le lecteur sur certains choix faits tout au cours du projet pour ainsi mieux comprendre la portée des informations contenues dans les tableaux, les cartes et le texte d'analyse.

- **Annexes 2, 3 et 4 : LES CARTES THÉMATIQUES**

Afin de visualiser les informations, cinq indice ou indicateurs ont été cartographiés :

- Indice de défavorisation matérielle et sociale
- Mortalité
- Mortalité prématurée
- Signalements traités au CJCA
- EHDAA du réseau scolaire

L'**annexe 2** présente ces cinq cartes thématiques, pour lesquelles la catégorisation en quintiles est **basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches**.

L'**annexe 3** présente les cinq cartes sur les mêmes indicateurs et indices, mais pour lesquelles la catégorisation est **basée sur l'ensemble des communautés locales du CSSS**.

L'**annexe 4** présente les cinq cartes sur les mêmes indicateurs et indices, mais pour lesquelles la catégorisation est **basée sur l'ensemble des communautés locales de la MRC**.

- **Annexe 5 : LES TABLEAUX**

À l'annexe 5, quatre tableaux de données permettent de mieux connaître les communautés locales de Chaudière-Appalaches. Ces tableaux regroupent l'information qui a permis d'écrire l'analyse et de réaliser les différentes cartes.

- Tableau 5.1 : Données démographiques
- Tableau 5.2 : Données socioéconomiques
- Tableau 5.3 : Données de santé et de bien-être
- Tableau 5.4 : Données brutes socioéconomiques et de santé

Chaque tableau est précédé d'une description des données présentées.

- **Annexe 6 : LES DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES**

Également, de manière exploratoire, un tableau et une carte complémentaires sont présentés. Ces données peuvent constituer des mesures approximatives du potentiel de développement des communautés locales et ne sont pas considérées dans les analyses contenues dans ce document. Ces indicateurs ont été proposés dans le modèle élaboré par Boisvert (2007) et pourront soutenir la discussion des acteurs locaux portant sur l'appréciation du potentiel des communautés locales.

- Tableau 6 : Données mesurant approximativement le potentiel de développement des communautés locales
- Carte 6 : Estimation de la participation électorale pour les communautés locales (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

- **Annexe 7 : LES CARTES THÉMATIQUES DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)**

L'**annexe 7** présente les cinq cartes thématiques, pour lesquelles la catégorisation en quintiles est **basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches**.

Il s'agit de la même catégorisation qu'à l'annexe 2. Toutefois la totalité de la région est présentée et non seulement les communautés locales du territoire.

DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

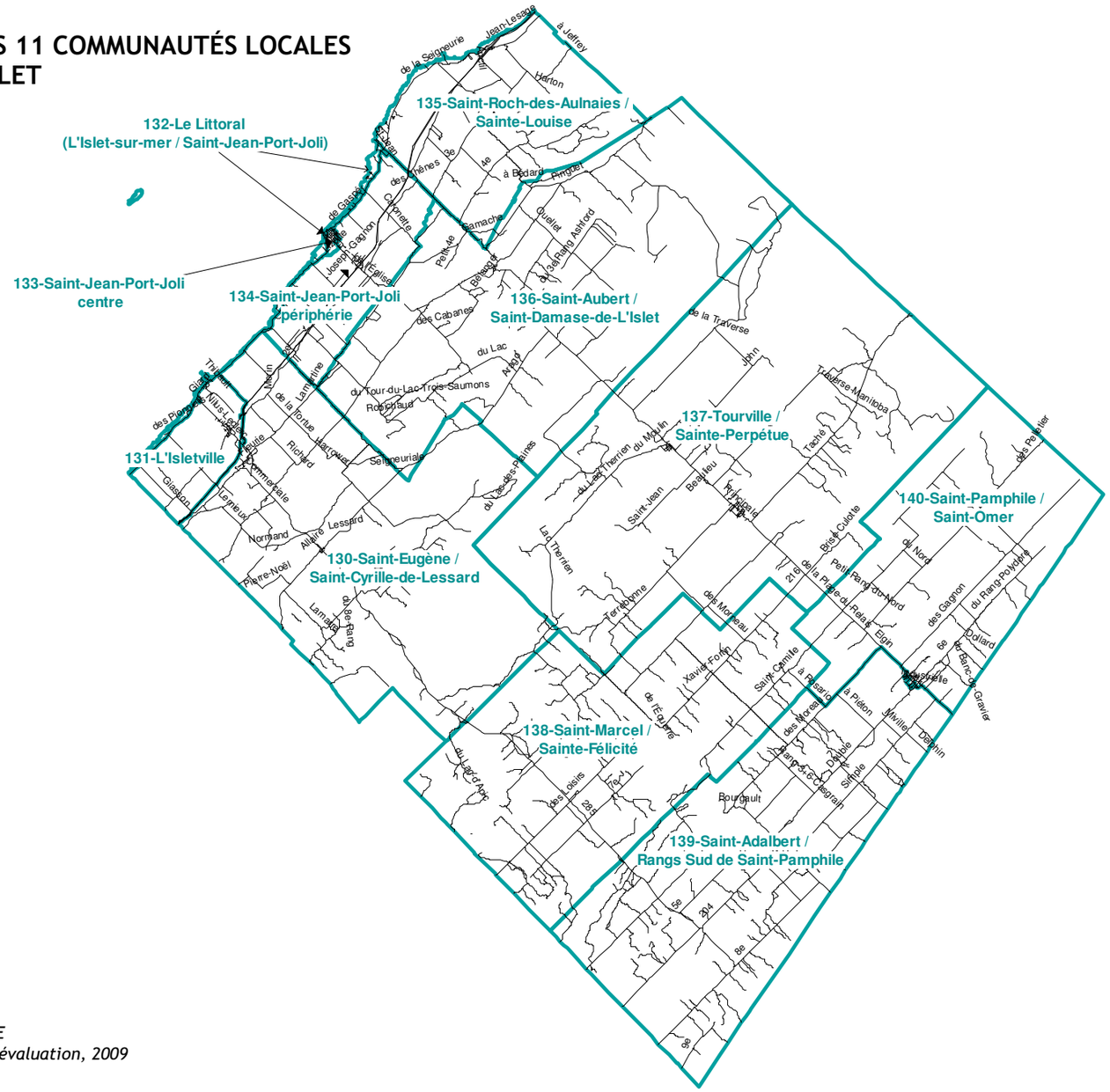

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
ZOOM SUR CERTAINES COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(zoom 1)

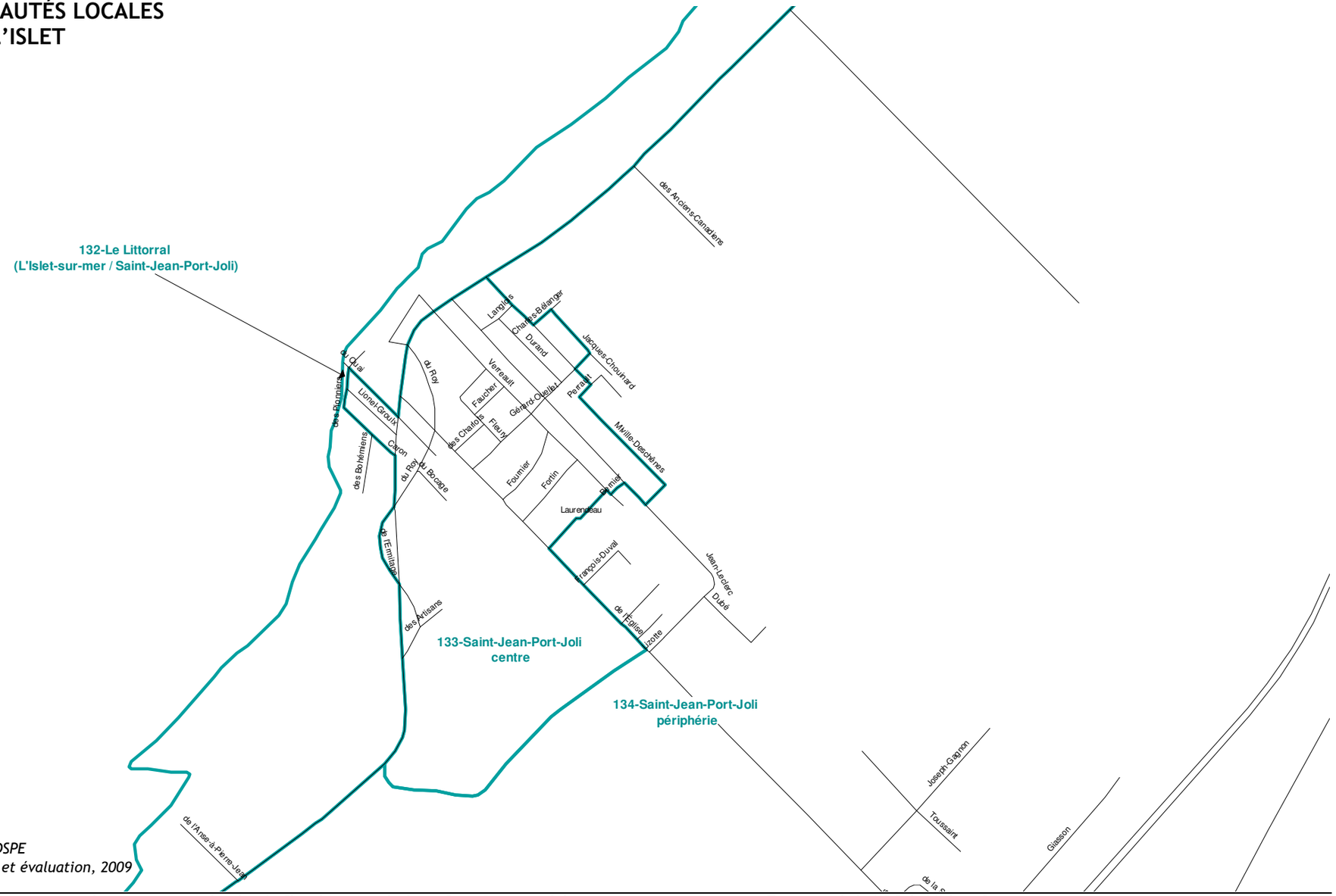

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
ZOOM SUR CERTAINES COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(zoom 2)

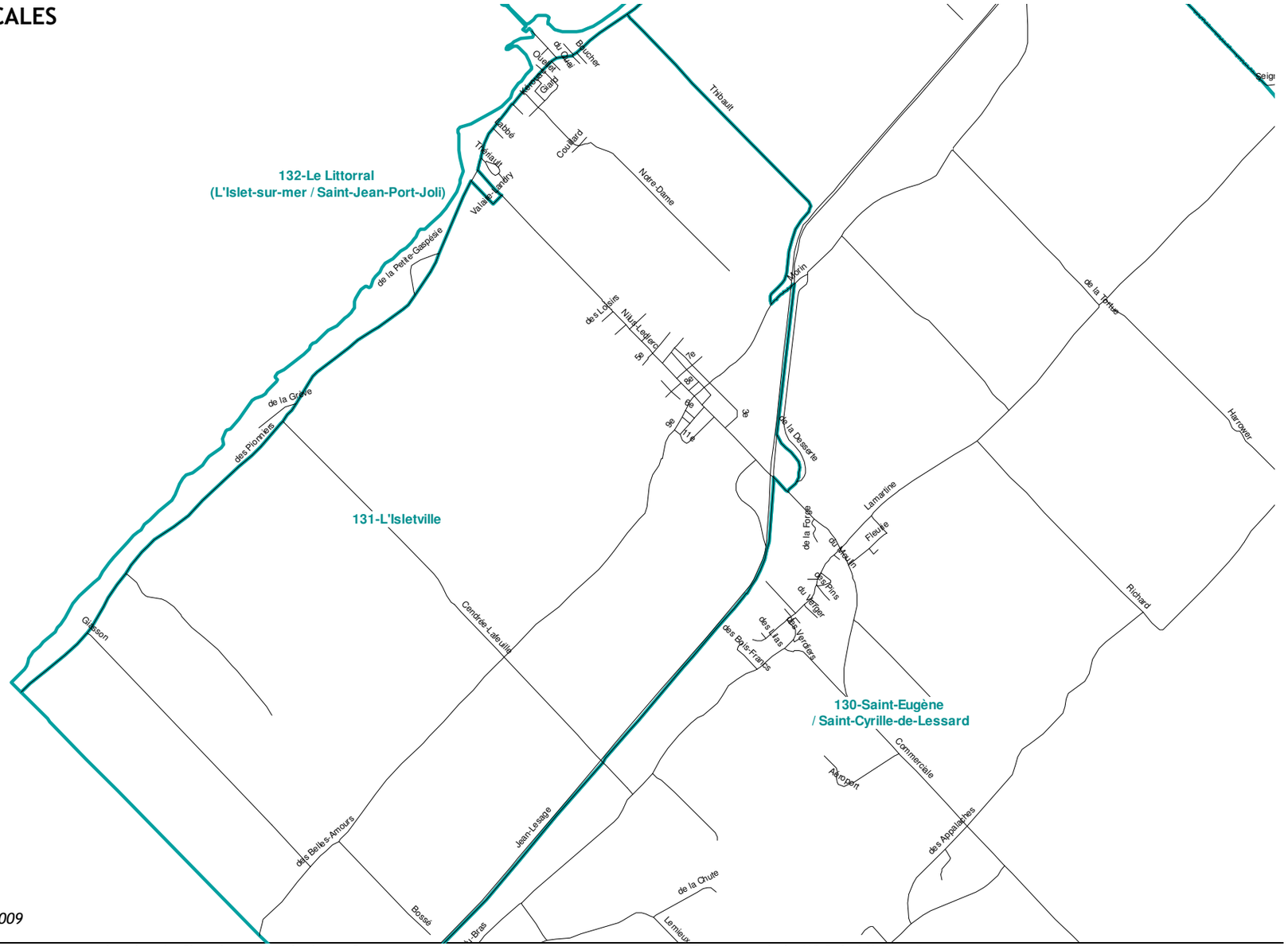

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

TYPOLOGIE EXPLORATOIRE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très avantagé (Q1)	0	0
Avantagé (Q2)	1	9,1
En équilibre (moyen) (Q3)	2	18,2
En situation de vulnérabilité (Q4)	5	45,4
Vivant des problématiques (Q5)	3	27,3

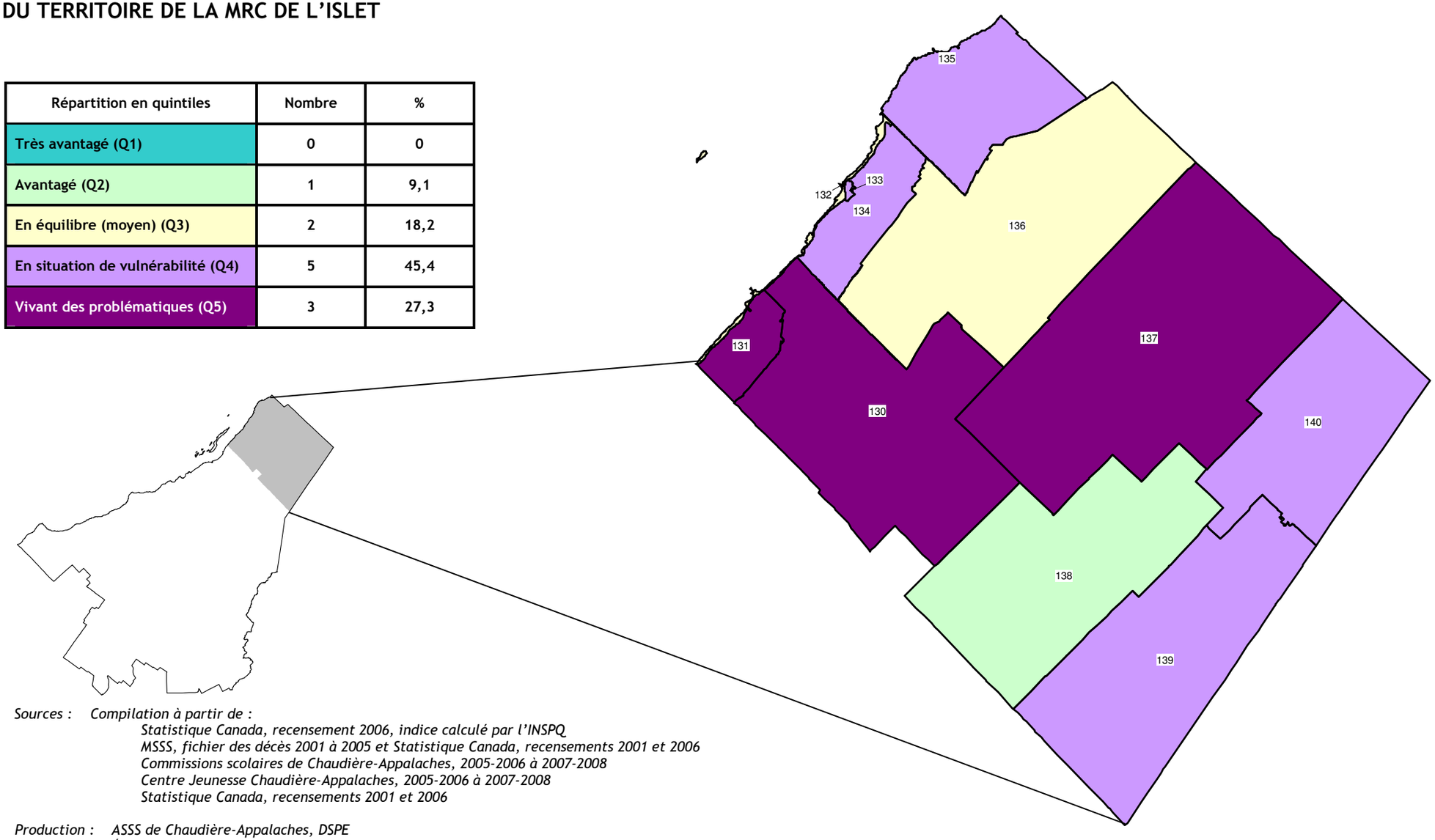

Sources : *Compilation à partir de :*
Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ
MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : *ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE*
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANALYSE GLOBALE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

Au total, **18 900 personnes** habitent sur le territoire de la MRC de L'Islet.

À partir des 35 aires de diffusion issues du recensement de Statistique Canada, **11 communautés locales** ont été identifiées sur le territoire. La plus petite communauté compte 950 personnes et la plus grande, 2 625.

Parmi les 11 communautés locales de la MRC de L'Islet :

- **8 communautés locales sont en décroissance de population :**
  - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
  - L'Isletville (#131)
  - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)
  - Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)
  - Tourville / Sainte-Perpétue (#137)
  - Saint-Marcel / Sainte-Félicité (#138)
  - Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)
  - Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)

- **9 communautés locales affichent une proportion élevée de personnes âgées de 65 ans et plus :**
  - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
  - L'Isletville (#131)
  - Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli) (#132)
  - Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)
  - Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet (#136)
  - Tourville / Sainte-Perpétue (#137)
  - Saint-Marcel / Sainte-Félicité (#138)
  - Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)
  - Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)

Lorsque les 11 communautés locales sont comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- **10 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées matériellement :**
  - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
  - L'Isletville (#131)
  - Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)
  - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)
  - Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)
  - Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet (#136)
  - Tourville / Sainte-Perpétue (#137)
  - Saint-Marcel / Sainte-Félicité (#138)
  - Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)
  - Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)

- **5 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées socialement :**
  - L'Isletville (#131)
  - Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli) (#132)
  - Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)
  - Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)
  - Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)

- **Les 11 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes sans emploi.**

- **8 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes faiblement scolarisées :**
  - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
  - Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)
  - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)
  - Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet (#136)
  - Tourville / Sainte-Perpétue (#137)
  - Saint-Marcel / Sainte-Félicité (#138)
  - Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)
  - Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)

- **Les 11 communautés locales ont un revenu moyen qui est faible ou très faible.**

- **5 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes vivant seules :**
    - Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli) (#132)
    - Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)
    - Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)
    - Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet (#136)
    - Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)

- **3 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de familles monoparentales :**
    - L'Isletville (#131)
    - Saint-Marcel / Sainte-Félicité (#138)
    - Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)

- **2 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées :**
    - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
    - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)

- **5 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée dans la population en général :**
    - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
    - L'Isletville (#131)
    - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)
    - Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)
    - Tourville / Sainte-Perpétue (#137)

- **6 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée chez les moins de 75 ans :**
    - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
    - L'Isletville (#131)
    - Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)
    - Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)
    - Tourville / Sainte-Perpétue (#137)
    - Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)

- **4 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé de signalements traités au CJCA :**
    - L'Isletville (#131)
    - Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli) (#132)
    - Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)
    - Tourville / Sainte-Perpétue (#137)

- **4 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé d'EHDAA :**
    - Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
    - L'Isletville (#131)
    - Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli) (#132)
    - Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)

ANALYSE DÉTAILLÉE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET : ASPECTS QUI SE DÉMARQUENT

À la suite de l'analyse des données contenues dans les tableaux (annexe 5), voici les **principales caractéristiques qui se démarquent** au sujet des communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet. En fonction des caractéristiques socioéconomiques et sociosanitaires, les communautés locales sont regroupées en différents types.

- Trois communautés locales **vivant des problématiques** :
  Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)
  L'Isletville (#131)
  Tourville / Sainte-Perpétue (#137)
- Cinq communautés locales **en situation de vulnérabilité** :
  Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)
  Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)
  Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)
  Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)
  Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)
- Deux communautés locales **en équilibre (moyennes)** :
  Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli) (#132)
  Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet (#136)
- Une communauté locale **avantagée** :
  Saint-Marcel / Sainte-Félicité (#138)
- Aucune communauté locale **très avantagée**.

COMMUNAUTÉS LOCALES VIVANT DES PROBLÉMATIQUES

Ce sont les communautés locales qui ont les besoins les plus criants et où des réflexions ou des actions par des acteurs de développement des communautés du territoire méritent d'être entreprises pour le développement de ces communautés locales. Elles vivent généralement une grande défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être importants. **Trois communautés locales** du territoire de la MRC de L'Islet semblent correspondre à ce profil.

Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard (#130)

- 2 330 personnes habitent dans cette communauté.
- 700 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (19,1 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 0,2 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches[2] *(par quintiles) :*

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes ayant une faible scolarité. Sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée. Son revenu moyen est bas.
- Au plan social, cette communauté est dite « en équilibre ». Par rapport à d'autres communautés de la région, la proportion de familles monoparentales est faible. Cependant, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves y est élevée.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité dans la population en général et une forte mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant des taux élevés de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet[3] *(par quintiles) :*

- Matériellement, la communauté est dite « en équilibre ». Parmi les communautés du CSSS elle est vue comme ayant une proportion élevée de personnes de faible scolarité. Sa proportion n'occupant pas un emploi est vue comme faible.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Par rapport à d'autres communautés du CSSS, la proportion de familles monoparentales est très faible.

2. La région de la Chaudière-Appalaches est composée de 136 municipalités, regroupées en 9 MRC (Beauce-Sartigan, Bellechasse, La Nouvelle-Beauce, Les Appalaches, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny et Robert-Cliche) ainsi que la ville de Lévis.
3. Le CSSS de Montmagny-L'Islet est composé de 2 MRC : la MRC de L'Islet regroupant 14 municipalités et la MRC de Montmagny regroupant 14 municipalités.

Cependant, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves y est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une forte mortalité est mesurée dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés du CSSS qui ne se démarquent pas quant à son taux de signalements traités au CJCA et son taux d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :
- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est dite « en équilibre ». Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion faible de personnes n'occupant pas un emploi.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté dite « en équilibre ». Toutefois, comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est très élevée, la proportion de familles monoparentales est très faible.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est élevée.
- Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, le taux d'EHDAA y est élevé.

L'Isletville (#131)

- 1 735 personnes habitent dans cette communauté.
- 510 familles y résident.
- Cette communauté compte près d'une personne sur 5 (17,6 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 4,1 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :
- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant des revenus moyens qui sont bas et dont les proportions de personnes n'occupant pas un emploi sont élevées.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très élevée de familles monoparentales.
- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité, autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalement traités au CJCA et d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :
- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité. De plus, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est faible et son revenu moyen est haut.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une proportion très élevée. de familles monoparentales. Aussi, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une forte mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus hauts taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont élevés.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :
- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très favorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion faible de personnes n'occupant pas un emploi. Sa proportion de personnes de faible scolarité est très faible et son revenu moyen est très haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très défavorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée et la proportion de familles monoparentales, très élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité prématurée est élevée.
- Le taux de signalements traités au CJCA est élevé par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC et le taux d'EHDAA y est très élevé.

Tourville / Sainte-Perpétue (#137)

- 2 625 personnes habitent dans cette communauté.
- 740 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (19,8 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.

- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 3,0 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est favorisée. Par rapport à d'autres communautés de la région, sa proportion de personnes vivant seules y est faible.
- Elle fait partie des communautés de la région ayant une très forte mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. Son revenu moyen est parmi les plus bas.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Par rapport à d'autres communautés du CSSS, sa proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée. La proportion de familles monoparentales est faible et la proportion de personnes vivant seules, très faible.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très forte mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA. Par contre, en comparaison, son taux d'EHDAA est faible.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion élevée de personnes n'occupant pas un emploi et par une proportion de personnes de faible scolarité qui est très élevée. Son revenu moyen est très bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de familles monoparentales est faible et la proportion de personnes vivant seules est très faible.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est très élevée.
- Le taux de signalements traités au CJCA est très élevé par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC.

COMMUNAUTÉS LOCALES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Ce sont les communautés locales qui vivent un certain niveau de défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire. Voici les **cinq communautés locales** qui semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC de L'Islet.

Saint-Jean-Port-Joli centre (#133)

- 1 045 personnes habitent dans cette communauté.
- 285 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 5 (23,0 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un léger accroissement de sa population, soit 0,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi et ayant les revenus les plus bas. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très élevée de personnes vivant seules.
- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité, autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux d'EHDAA. Son taux de signalements traités au CJCA est élevé.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant des revenus moyens bas et dont les proportions de personnes n'occupant pas un emploi sont élevées.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une proportion très élevée de personnes vivant seules et par une proportion élevée de personnes divorcées, séparées ou veuves. Cependant, la proportion de familles monoparentales est faible.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est dite « en équilibre ». Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion de personnes de faible scolarité qui est faible et par son revenu moyen qui est bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très défavorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée et la proportion de personnes vivant seules est très élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont très faibles.
- Le taux de signalements traités au CJCA est élevé par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC et le taux d'EHDAA y est très élevé.

Saint-Jean-Port-Joli périphérie (#134)

- 1 640 personnes habitent dans cette communauté.
- 460 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où près d'une personne sur 4 (23,8 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 3,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée. Son revenu moyen est bas.
- Au plan social, cette communauté est considérée en équilibre. Par rapport à d'autres communautés de la région, sa proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée. La proportion de personnes vivant seules est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région qui ne se démarquent pas quant à son taux de signalements traités au CJCA et son taux d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée car elle fait partie des communautés du CSSS dont les proportions de personnes de faible scolarité sont faibles et dont les revenus moyens sont hauts.
- Cette communauté est, au plan social, considérée en équilibre. Par rapport à d'autres communautés du CSSS, sa proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée. La proportion de familles monoparentales est faible et la proportion de personnes vivant seules, très faible.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très forte mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans ainsi qu'une forte mortalité, dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA et d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est favorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion de personnes de faible scolarité qui est faible et son revenu moyen est très haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté dite « en équilibre ». Bien que, comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est très élevée, les proportions de familles monoparentales et de personnes vivant seules sont très faibles.

- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont élevées.
- Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, le taux d'EHDAA y est faible.

Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise (#135)

- 1 645 personnes habitent dans cette communauté.
- 465 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où environ une personne sur 5 (19,5 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 5,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi. De plus son revenu moyen est bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion élevée de personnes vivant seules.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité, autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA. Aussi, vu le nombre relativement faible d'EHDAA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés de la région.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est dite « en équilibre ». Elle fait partie des communautés du CSSS dont les proportions de personnes ayant une faible scolarité sont faibles et dont les revenus moyens sont hauts. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une proportion élevée de personnes vivant seules.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très forte mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles dont les taux de signalements traités au CJCA sont bas. Aussi, vu le nombre relativement faible d'EHDAA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés du CSSS.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est favorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion de personnes de faible scolarité qui est faible et son revenu moyen est haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très défavorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de familles monoparentales est élevée et la proportion de personnes vivant seules est très élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont très élevées.
- Le taux de signalements traités au CJCA est faible par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC. Aussi, vu le nombre relativement faible d'EHDAA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés de la MRC.

Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile (#139)

- 1 520 personnes habitent dans cette communauté.
- 450 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 6 (16,4 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 9,8 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.

- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très faible de personnes séparées, divorcées ou veuves. La proportion de personnes vivant seules est faible. Cependant, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité dans chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de faibles taux d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. Son revenu moyen est bas.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une proportion très faible de personnes séparées, divorcées ou veuves. La proportion de personnes vivant seules est faible. Cependant, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une faible mortalité est mesurée dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant de très faibles taux d'EHDAA.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion très élevée de personnes n'occupant pas un emploi. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée. Son revenu moyen est bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est très faible. Toutefois, la proportion de familles monoparentales est très élevée et la proportion de personnes vivant seules, faible.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est faible.
- Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, le taux d'EHDAA y est faible.

Saint-Pamphile / Saint-Omer (#140)

- 2 120 personnes habitent dans cette communauté.
- 640 familles y résident.
- Cette communauté compte près d'une personne sur 5 (17,7 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 4,9 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une forte proportion de personnes vivant seules.
- Elle fait partie des communautés qui ne se démarquent pas quant à la mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus faibles taux d'EHDAA et son taux de signalements traités au CJCA est bas.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée puisque, parmi les communautés du CSSS, elle est vue comme ayant des proportions élevées de personnes de faible scolarité, n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont bas.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée bien qu'elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une faible proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus faibles taux d'EHDAA et dont les taux de signalements traités au CJCA sont bas.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par des proportions élevées de personnes n'occupant pas un emploi et de personnes de faible scolarité. Son revenu moyen est bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté défavorisée. Bien que, comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est faible, la proportion de personnes vivant seules est élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont faibles.
- Le taux de signalements traités au CJCA est faible par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC et le taux d'EHDAA y est très faible.

COMMUNAUTÉS LOCALES EN ÉQUILIBRE (MOYENNES)

Ce sont des communautés locales en équilibre, ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. Des réflexions ou des actions sont à entreprendre par des acteurs de développement des communautés dans le territoire pour poursuivre le développement de ces communautés locales. **Deux communautés locales** semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC de L'Islet.

Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli) (#132)

- 1 225 personnes habitent dans cette communauté.
- 330 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 4 (26,9 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- Enfin, la communauté a connu un accroissement de sa population, soit 7,0 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est dite « en équilibre » au plan matériel. Elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus faibles de personnes ayant une faible scolarité. Par contre, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée et son revenu moyen est bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée. Par rapport à d'autres communautés de la région, elle se démarque par sa forte proportion de personnes vivant seules.
- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité, autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de très hauts taux de signalements traités au CJCA. Son taux d'EHDAA est élevé.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité. De plus, sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est faible et son revenu moyen est haut.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée bien que, par rapport à d'autres communautés du CSSS, sa proportion de familles monoparentales y est faible.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très favorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par des proportions très faibles de personnes n'occupant pas un emploi et de personnes de faible scolarité. Son revenu moyen est très haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté défavorisée. Bien que, comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, les proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves et de familles monoparentales sont faibles, la proportion de personnes vivant seules, quant à elle, est élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont très faibles.
- Le taux de signalements traités au CJCA ainsi que le taux d'EHDAA sont très élevés par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC.

Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet (#136)

- 2 060 personnes habitent dans cette communauté.
- 620 familles y résident.
- Cette communauté compte près d'une personne sur 5 (18,0 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un accroissement de sa population, soit 3,5 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisque, parmi les communautés de la région, elle est considérée comme ayant des proportions élevées de personnes de faible scolarité, n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont bas.
- Au plan social, cette communauté est dite « en équilibre ». Elle se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très faible de personnes séparées, divorcées ou veuves. Cependant, la proportion de personnes vivant seules est élevée.
- Elle fait partie des communautés qui ne se démarquent pas quant à la mortalité dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est dite « en équilibre » bien qu'elle se démarque des autres communautés du CSSS par une proportion parmi les plus faibles de personnes n'occupant pas un emploi.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une très faible proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves. Cependant, la proportion de personnes vivant seules est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une faible mortalité est mesurée dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus faibles taux de signalements traités au CJCA et dont les taux d'EHDAA sont bas.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est favorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion très faible de personnes n'occupant pas un emploi. Son revenu moyen est haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est très faible. Par contre, la proportion de familles monoparentales est élevée et la proportion de personnes vivant seules, quant à elle, est très élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité prématurée est faible.
- Le taux de signalements traités au CJCA est très faible par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC.

COMMUNAUTÉS LOCALES AVANTAGÉES

Ce sont les communautés locales habituellement enviables au plan socioéconomique et sociosanitaire, malgré que parfois, certaines caractéristiques soient à surveiller par les acteurs de développement des communautés de manière à pouvoir continuer de contribuer au bien-être dans le territoire. **Une seule communauté locale** semble correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC de L'Islet.

Saint-Marcel / Sainte-Félicité (#138)

- 950 personnes habitent dans cette communauté.
- 275 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (20,5 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 3,6 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.

- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par de très faibles proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves. Sa proportion de personnes vivant seules est faible. Cependant, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- Elle fait partie des communautés ayant une très faible mortalité, autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de faibles taux d'EHDAA. Aussi, vu le nombre relativement faible de signalements traités au CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés de la région.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. Son revenu moyen est parmi les plus bas.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par des proportions très faibles de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de personnes vivant seules. Cependant, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus faibles taux d'EHDAA. Aussi, vu le nombre relativement faible de signalements traités au CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés du CSSS.

Lorsque comparée aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par des proportions très élevées de personnes n'occupant pas un emploi et de personnes de faible scolarité. Son revenu moyen est très bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est très faible. Toutefois, la proportion de familles monoparentales est très élevée et la proportion de personnes vivant seules, faible.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont très faibles.
- Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, le taux d'EHDAA y est faible. Aussi, vu le nombre relativement faible de signalements traités au CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier la situation vécue dans la communauté comparativement aux autres communautés de la MRC.

COMMUNAUTÉS LOCALES TRÈS AVANTAGÉES

Ce sont les communautés locales qui ont souvent une situation socioéconomique et sociosanitaire des plus enviables et qui peuvent contribuer au développement local du territoire et ainsi, à son bien-être. **Aucune communauté locale** ne semble correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC de L'Islet.

CONCLUSION

Ce portrait des communautés locales de la MRC repose sur le principe qu'une communauté locale est une entité relativement homogène. Sur cette base, Chaudière-Appalaches regroupe 200 communautés locales, donc 200 regroupements de citoyens ayant un même sentiment d'appartenance, se reconnaissant par des affinités semblables, étayant des projets communs ou encore, partageant des services collectivement. C'est ce qui a été convenu, au printemps 2008, par un large consensus d'acteurs locaux et de citoyens.

Ce portrait, ce résultat en soi, n'est toutefois qu'une étape d'un processus de mobilisation de citoyens et d'acteurs locaux, territoriaux et régionaux. L'élaboration de ce portrait a constitué en quelque sorte un prétexte à la mobilisation, que ce soit dès le début de l'aventure, par la promotion et l'appropriation du projet par différents partenaires, ou encore plus tard, par l'identification des communautés locales, par les démarches de choix et d'acquisitions des données, par la compréhension des calculs et des résultats. Une fois réalisé, il se veut maintenant un outil de connaissance pour tous. Il deviendra, osons l'espérer, un élan dans la poursuite de la mobilisation, guidant une étape d'appréciation du potentiel de développement de plusieurs communautés, et visant, ultimement, à mieux intervenir par des actions existantes bonifiées ou par la concrétisation de nouvelles actions, et ce, pour le développement des communautés.

Boisvert (2007, p. 47) suggère que « le développement des communautés est un mouvement, un processus, une suite continue de situations et de changements, voulus ou subis, qui touchent les individus selon que ces derniers vivent à tel endroit plutôt qu'à tel autre ». Ce portrait ne se veut donc qu'une petite partie de cette belle et riche initiative.

Des travaux ultérieurs, au palier local, territorial, régional et national viendront par conséquent enrichir ce portrait et l'ensemble de la démarche. De plus, la typologie proposée, issue de l'analyse d'un choix d'indicateurs, est véhiculée de façon exploratoire. Fort probablement utile, dans son état actuel, à la poursuite des travaux dans la région, elle sera d'une part commentée par les acteurs territoriaux et locaux ainsi que par les citoyens. D'autre part, comme les travaux provinciaux se poursuivent, il est logique de croire que cette typologie sera bonifiée notamment par les acteurs de la surveillance de l'état de santé et œuvrant en développement des communautés au Québec.

Ce projet, dans son ensemble, se caractérise par son aspect de transversalité dans différentes problématiques et par son applicabilité dans des milieux les plus diversifiés. Les outils élaborés dans le cadre de l'ensemble de la démarche (les tableaux, les cartes, l'analyse et la fiche d'appréciation du potentiel de développement des communautés) seront utiles aux intervenants et aux gestionnaires du réseau de la santé ainsi qu'à d'autres réseaux.

RÉFÉRENCES

Boisvert, Réal. 2007. *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance, rapport général*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 64 p.

Boisvert, Réal. 2008. *Les indicateurs de développement des communautés : Transfert des connaissances et expérimentation de la fiche d'appréciation du potentiel des communautés, compte rendu détaillé*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 41 p.

Chiang, Chin Long. 1961 « Standard Error of the Age-Adjusted Death Rate ». *Vital Statistics Special Reports*, vol. 47, n° 9, p. 273-285. National Office of Vital Statistics. Washington : Public Health Service.

Collectif d'auteurs. 2002. *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec : Institut national de santé publique du Québec, 50 p.

Muecke, Christine, Denis Hamel, Clermont Bouchard, Jérôme Martinez, Robert Pampalon et Robert Choinière. 2005. *Doit-on utiliser la standardisation directe ou indirecte dans l'analyse de la mortalité à l'échelle des petites unités géographiques?*. Institut national de santé publique du Québec, 14 p.

Pampalon, Robert, Denis Hamel et Guy Raymond. 2004. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec; mise à jour 2001*. Institut national de santé publique du Québec, 11 p.

Statistique Canada. 2006. *Fichier des limites*. (Compilation personnalisée pour les communautés locales).

ANNEXE 1 LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

ANNEXE 1 : LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Pour procéder à l'identification des communautés locales, le territoire de Chaudière-Appalaches a été cartographié et présenté, par MRC ou municipalité, à plusieurs acteurs locaux.

La délimitation des aires de diffusion utilisées par Statistique Canada lors du recensement 2006 a été retenue comme base à l'identification des communautés locales. Les aires de diffusion constituent la plus petite unité géographique pour laquelle les données du recensement sont disponibles. Pour des raisons de validité statistique, une communauté locale ne compte idéalement pas moins de 1 000 habitants. Des regroupements d'aires de diffusion ont donc été nécessaires, pouvant aller jusqu'à correspondre à des regroupements, en totalité ou en partie, de municipalités de petites tailles. Ces regroupements peuvent constituer, dans certains cas, une limite importante à l'utilisation des données.

Considérant que le présent portrait regroupe plusieurs données issues du recensement, il apparaissait pertinent de retenir ce découpage et d'en accepter les limites méthodologiques. Puisque le souhait est que les communautés locales reflètent un certain sentiment d'appartenance ou un territoire relativement homogène au plan humain et géographique, il aurait cependant été souhaitable, à plusieurs reprises, de scinder des aires de diffusion en deux. Considérant la difficulté d'obtenir des données pour des aires de diffusion fractionnées, considérant également les limites dans la fiabilité de ces dernières, le découpage en communautés a été réalisé à partir des aires de diffusion de manière intégrale.

LA TYPOLOGIE

Les 200 communautés locales ont été classifiées afin que cette **typologie exploratoire** soit éclairante aux acteurs locaux qui, à la lumière de leurs connaissances respectives des communautés locales, renchériront l'analyse. Pour ce portrait, cinq types de communautés ont été retenus dans la région de la Chaudière-Appalaches :

- **Les communautés locales vivant des problématiques :** Elles font face à de grands défis et ont les besoins les plus criants. Dans ces communautés locales, des réflexions ou des actions par des acteurs de développement des communautés du territoire méritent d'être entreprises pour leur développement. Elles vivent généralement une grande défavorisation matérielle et sociale et des problèmes de santé et de bien-être importants.
- **Les communautés locales en situation de vulnérabilité :** Elles vivent un certain niveau de défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire.
- **Les communautés locales en équilibre (moyennes) :** Ce sont des communautés locales en équilibre, ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. Des réflexions ou des actions sont à entreprendre par des acteurs de développement des communautés dans le territoire pour poursuivre le développement de ces communautés locales.
- **Les communautés locales avantagées :** Elles ont habituellement une situation enviable au plan socioéconomique et sociosanitaire, malgré que parfois, certaines caractéristiques demeurent préoccupantes et sont à surveiller par les acteurs de développement des communautés de manière à pouvoir continuer de contribuer au bien-être dans le territoire.
- **Les communautés locales très avantagées :** Elles ont souvent une situation socioéconomique et sociosanitaire des plus enviables et peuvent contribuer au développement local du territoire et ainsi, à son bien-être.

Cette typologie exploratoire est bâtie à partir des données socioéconomiques, de santé et de bien-être sélectionnés. Chacun des quatre indicateurs de santé et de bien-être ont été normalisés[4] pour les rendre comparables, puis répartis en quintiles par rapport à l'ensemble des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches. C'est à partir de cette répartition en quintiles que sont possible une « cote santé » et une « cote bien-être » temporaire (non présentées dans le document) et qui sont analysées en relation avec les composantes matérielles et sociales (également en quintiles) de l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Les données démographiques retenues sont :

- la population totale et selon le sexe
- la population 15 ans et plus, selon le sexe

4. Les deux indicateurs de santé ont d'abord été ajustés selon l'âge et le sexe.

- le nombre de jeunes (0-17 ans) selon le sexe et la proportion
- le nombre de personnes âgées (65 ans et plus) selon le sexe et la proportion
- le nombre de familles
- le taux d'accroissement 2001-2006

Ces indicateurs sont expliqués à l'annexe 5, dans la section « Description du tableau 5.1 » et présentés au tableau 5.1. Ce sont les données démographiques brutes, en nombres et en proportions qui y sont présentées. De plus, les données sont décrites dans la section « Analyse détaillée », afin que le lecteur ait un aperçu le plus réel possible de la situation, telle qu'elle a été mentionnée au recensement par chaque citoyen.

La majeure partie des données démographiques provient du recensement 2006. Une totalisation spéciale, effectuée à partir de la délimitation des communautés locales, a été demandée à Statistique Canada pour le recensement 2006. Les effectifs de population du recensement 2001 ont été nécessaires pour calculer les taux d'accroissement (ainsi que pour le calcul des taux de mortalité). Bien que les aires de diffusion aient changé entre les deux derniers recensements, Statistique Canada a réussi une approximation fiable pour avoir une bonne comparaison entre les deux recensements.

LES DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Les données socioéconomiques retenues sont :

- la proportion d'inoccupation
- la proportion de personnes « sous-scolarisées »
- le revenu personnel moyen
- la proportion de personnes seules
- la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves
- la proportion de familles monoparentales

Ces indicateurs sont expliqués à l'annexe 5, dans la section « Description du tableau 5.2 » et présentés au tableau 5.2. Ce sont les données socioéconomiques ajustées selon l'âge et le sexe (sauf « familles monoparentales ») qui y sont présentées et décrites dans la section « Analyse détaillée ». Les six indicateurs « bruts » sont présentés au tableau 5.4 de l'annexe 5 et représentent la situation la plus réelle possible, telle qu'elle a été mentionnée au recensement par chaque répondant.

Bien que non présenté, pour les fins de l'analyse, chacun des six indicateurs socioéconomiques a été séparé en quintiles. Chaque quintile (Q1 à Q5) compte 20 % de la population totale des communautés locales de Chaudière-Appalaches en 2006. Ces quintiles, dans ce cas-ci calculés à partir des proportions ajustées (sauf pour « familles monoparentales »), ont permis de soutenir l'analyse par une catégorisation comme suit :

Très faible ou très bas (Q1)
Faible ou bas (Q2)
En équilibre ou moyen (Q3)
Élevé ou haut (Q4)
Très élevé ou très haut (Q5)

Toutefois, l'indicateur de revenu suit une catégorisation qui pourrait être qualifiée d'inversée, allant du quintile Q1 « très élevé ou très haut » au quintile Q5 « très faible ou très bas ».

Les données socioéconomiques proviennent du recensement 2006. Il est à noter que, lors d'un recensement de la population, tous les résidants du Canada sont comptés et font partie des effectifs de population. Cependant, d'autres questions ne sont demandées qu'à un échantillon de la population. Seulement 20 % des Canadiens ont rempli un questionnaire détaillé leur demandant notamment leur revenu, leur état matrimonial, leur niveau de scolarité, etc. Les répondants à ce questionnaire détaillé sont choisis de manière aléatoire dans l'ensemble des aires de diffusion. Selon les estimations de Statistique Canada, il s'agit d'un échantillon assez grand pour que les données soient représentatives de l'ensemble de l'aire de diffusion. Les données socioéconomiques, qui sont utilisées dans ce document, sont donc des données échantillonnées ce qui peut constituer une certaine limite, difficile à estimer. De plus, afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis par Statistique Canada, les données ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de « 5 » et, dans certains cas, de « 10 ». Les données socioéconomiques doivent donc être interprétées avec une certaine prudence.

Chaque indicateur pris séparément est important pour comprendre chacune des communautés locales. Les six indicateurs socioéconomiques retenus correspondent aux composantes matérielle et sociale de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Comme il est reconnu que la défavorisation matérielle et sociale mesurée par cet indice est associée à plusieurs problématiques de santé et de bien-être, il a été convenu de ne retenir que ces six indicateurs socioéconomiques.

- **La composante matérielle et la composante sociale :**

La **défavorisation matérielle** réfère à la défavorisation de biens et de commodités de la vie courante. À partir de proportions ajustées par âge et sexe, la combinaison des indicateurs « inoccupation, sous-scolarité et revenu » permet de distinguer cinq quintiles de défavorisation matérielle.

La **défavorisation sociale** réfère à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté. À partir de proportions ajustées par âge et sexe (sauf pour « familles monoparentales »), la combinaison des indicateurs « personnes seules, personnes séparées, divorcées ou veuves et familles monoparentales » permet de distinguer cinq quintiles de défavorisation sociale.

Les cinq quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale sont obtenues à partir de quintiles (Q1 à Q5) comptant chacun 20 % de la population totale de Chaudière-Appalaches. La « combinaison » des indicateurs constituant les deux composantes est effectuée à partir d'une analyse factorielle en composante principale et a été rendue possible grâce au soutien de l'INSPQ.

Aussi, comme certaines communautés locales comptent plus de jeunes ou d'aînés, plus d'hommes ou de femmes, chaque proportion est ajustée en fonction de l'âge et du sexe. Une proportion « brute », par exemple la sous-scolarité, pourrait être plus élevée dans une communauté locale parce qu'il y aurait proportionnellement plus de personnes âgées y vivant. **Le fait d'ajuster les proportions selon l'âge et le sexe permet une meilleure comparaison dans l'espace** (entre les communautés locales, avec le CSSS ou la région). Pour y arriver, la méthode standardisation directe (Muecke, 2005 et Chiang, 1961) a été privilégiée et la population des communautés locales de Chaudière-Appalaches en 2006 a été utilisée comme population de référence.

À l'image de chacun des indicateurs constituant l'indice, les composantes de la défavorisation matérielle et sociale ont été analysées en quintiles comme suit :

Très favorisé (Q1)
Favorisé (Q2)
Moyen (Q3)
Défavorisé (Q4)
Très défavorisé (Q5)

Ces quintiles sont présentés pour chaque communauté locale dans les colonnes « **Défavorisation matérielle** » et « **Défavorisation sociale** » du tableau 5.2 de l'annexe 5.

- **L'indice de défavorisation matérielle et sociale :**

Les quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale sont combinées dans un indice. Voici la légende de couleurs utilisée pour distinguer les quintiles de défavorisation matérielle et sociale des communautés locales détaillée dans la colonne « **Indice de défavorisation matérielle et sociale** » du tableau 5.2 :

Défavorisation matérielle (Très favorisé (Q1) → Très défavorisé (Q5)) / Défavorisation sociale (Très favorisé (Q1) → Très défavorisé (Q5))				
Q1-Q1	Q1-Q2	Q1-Q3	Q1-Q4	Q1-Q5
Q2-Q1	Q2-Q2	Q2-Q3	Q2-Q4	Q2-Q5
Q3-Q1	Q3-Q2	Q3-Q3	Q3-Q4	Q3-Q5
Q4-Q1	Q4-Q2	Q4-Q3	Q4-Q4	Q4-Q5
Q5-Q1	Q5-Q2	Q5-Q3	Q5-Q4	Q5-Q5

Comme expliqué précédemment, trois façons de répartir les communautés locales sont présentées, l'une basée sur l'ensemble des communautés locales de la région, l'autre basée sur l'ensemble des communautés locales du CSSS et la troisième, sur l'ensemble des communautés locales de la MRC.

LES DONNÉES DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

En plus de la défavorisation matérielle et sociale, la typologie repose sur quatre indicateurs permettant une mesure approximative de santé et de bien-être.

Pour des raisons de disponibilité et de validité des données à l'échelle des communautés locales, il est fréquent d'utiliser des indicateurs de mortalité pour obtenir une mesure approximative de l'état de santé de la population. Voici les deux indicateurs retenus :

- Taux de mortalité
- Taux de mortalité prématurée

Les indicateurs de l'état de bien-être présentés ont été sélectionnés en raison de leur disponibilité à l'échelle des communautés locales. Ils concernent les jeunes et leur famille. À cette étape, voici les deux indicateurs de bien-être retenus :

- Taux de signalements traités au CJCA
- Taux d'EHDAA

Les données de mortalité et de mortalité prématurée proviennent des fichiers des décès fermés rendus disponibles par le MSSS. Les données concernant les signalements traités au CJCA ont été fournies par le CJCA. Les données d'EHDAA ont été, quant à elles, fournies par les quatre commissions scolaires de la région et n'ont pas été validées par le MELS.

Une communauté locale peut être composée d'une ou plusieurs aires de diffusion. Toutefois, contrairement aux données de recensement disponibles par aires de diffusion, les deux indicateurs de santé ainsi que les deux indicateurs de bien-être sont disponibles par codes postaux. Or, une communauté locale peut « partager » un même code postal avec plusieurs communautés locales. Une répartition aléatoire des décès a été nécessaire ce qui peut constituer une limite.

Une analyse factorielle en composante principale montre que ces quatre indicateurs se divisent en deux composantes distinctes : santé et bien-être. Toutefois, ces indicateurs sont utilisés à titre « exploratoire ». Les travaux provinciaux se poursuivront afin d'ajouter éventuellement d'autres indicateurs reflétant l'état de bien-être des autres groupes de la population.

- **Les données de santé**

Les deux indicateurs de santé (la mortalité et la mortalité prématurée) sont expliqués à l'annexe 5, dans la section « Description du tableau 5.3 » et présentés au tableau 5.3. Les données de santé sont ajustées selon l'âge et le sexe et sont présentées et décrites dans la section « Analyse détaillée ». Afin que le lecteur ait un aperçu le plus réel possible de la situation, ces deux indicateurs « bruts » sont présentés au tableau 5.4 de l'annexe 5.

Pour les fins de l'analyse menant à la typologie exploratoire, les deux indicateurs de santé ont été séparés en quintiles. Chaque quintile (Q1 à Q5) compte 20 % de la population totale de Chaudière-Appalaches. Ces quintiles, dans ce cas-ci calculés à partir des taux ajustés selon l'âge et le sexe, ont permis de soutenir l'analyse par une catégorisation comme suit :

Très faible (Q1)
Faible (Q2)
En équilibre ou moyen (Q3)
Élevé (Q4)
Très élevé (Q5)

De plus, comme relativement peu de décès sont survenus dans chacune des communautés locales (particulièrement dans certaines communautés peu populeuses), une mesure de précision a été calculée à l'aide d'un coefficient de variation (CV). Lorsque le coefficient de variation (CV) était supérieur à 33 %, le taux n'est pas présenté, ni la catégorisation en quintiles associée.

- **Les données de bien-être**

Les deux indicateurs de signalements traités au CJCA et les taux d'EHDAA sont expliqués à l'annexe 5, dans la section « Description du tableau 5.3 » et décrites dans la section « Analyse détaillée ». De plus, ces données sont très sensibles et comporte un risque important d'identifier un enfant si la donnée est présentée à une aussi petite échelle qu'une communauté locale. Pour cette raison, les taux ne sont pas présentés. Seule la catégorisation en quintiles est détaillée :

Très faible (Q1)
Faible (Q2)
En équilibre ou moyen (Q3)
Élevé (Q4)
Très élevé (Q5)

Toutefois, contrairement aux données de santé et à l'indice de défavorisation matérielle et sociale (et ses composantes), ce sont les taux bruts qui soutiennent la catégorisation. D'une part, il apparaissait peu pertinent d'ajuster les taux selon l'âge, les signalements et les EHDAA se rapportant à une population dont le groupe d'âge est relativement restreint (0 à 17 ans pour les signalements au CJCA et 5 à 17 ans pour les EHDAA du milieu scolaire). Toutefois, une variation aurait pu être observée selon le sexe mais les données reçues ne permettaient pas cette analyse pour toutes les communautés locales.

Enfin, comme pour les taux de mortalité, étant donné que relativement peu de signalements et d'élèves avec un handicap ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont identifiés dans chacune des communautés locales (particulièrement dans certaines communautés peu populeuses), une mesure de précision a été calculée à l'aide d'un coefficient de variation (CV). Lorsque le coefficient de variation (CV) était supérieur à 33 %, le taux n'est pas présenté, ni la catégorisation en quintiles associée.

ANNEXE 2 LES CARTES THÉMATIQUES DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Carte 2.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Carte 2.2 Mortalité

Carte 2.3 Mortalité prématurée

Carte 2.4 Signalements traités au CJCA

Carte 2.5 EHDAA du réseau scolaire

CARTE 2.1 INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

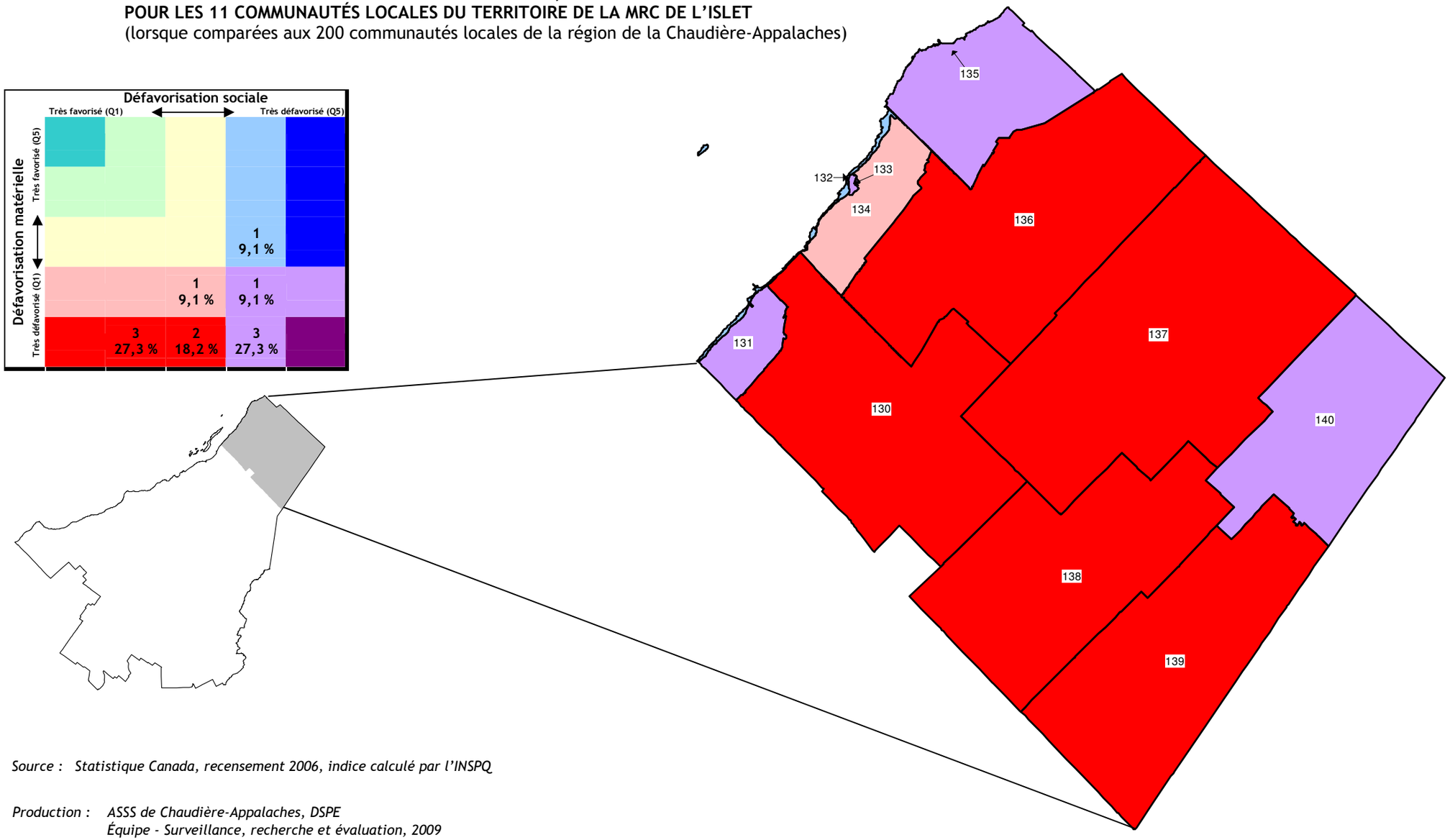

Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 2.2 MORTALITÉ,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	1	9,1
Faible (Q2)	2	18,2
Moyen (Q3)	3	27,3
Élevé (Q4)	1	9,1
Très élevé (Q5)	4	36,4
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

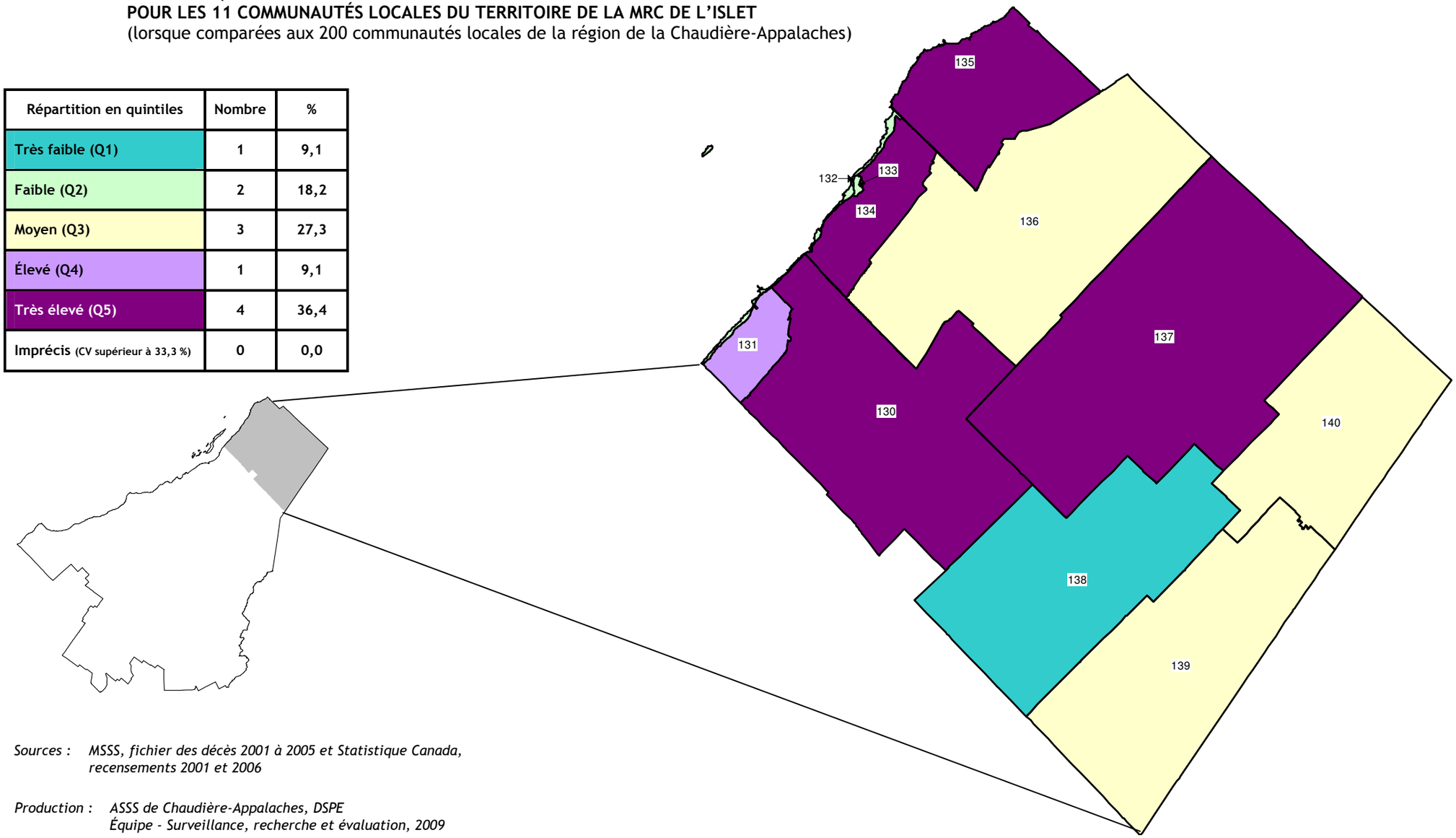

Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 2.3 MORTALITÉ PRÉMATURÉE,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	1	9,1
Faible (Q2)	2	18,2
Moyen (Q3)	2	18,2
Élevé (Q4)	3	27,3
Très élevé (Q5)	3	27,3
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

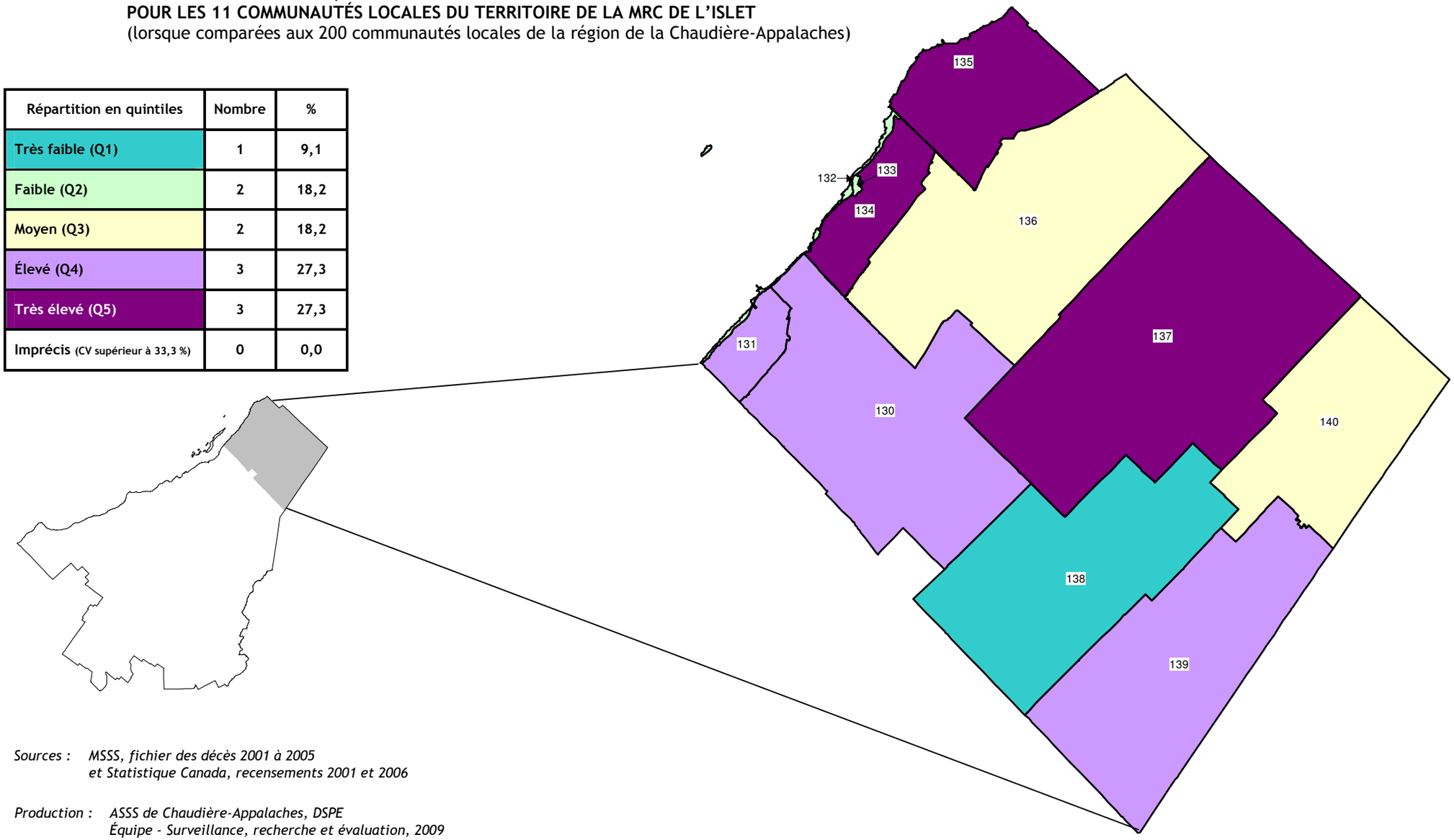

Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005
et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 2.4 SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA, POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	1	9,1
Faible (Q2)	2	18,2
Moyen (Q3)	3	27,3
Élevé (Q4)	1	9,1
Très élevé (Q5)	3	27,3
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	9,1

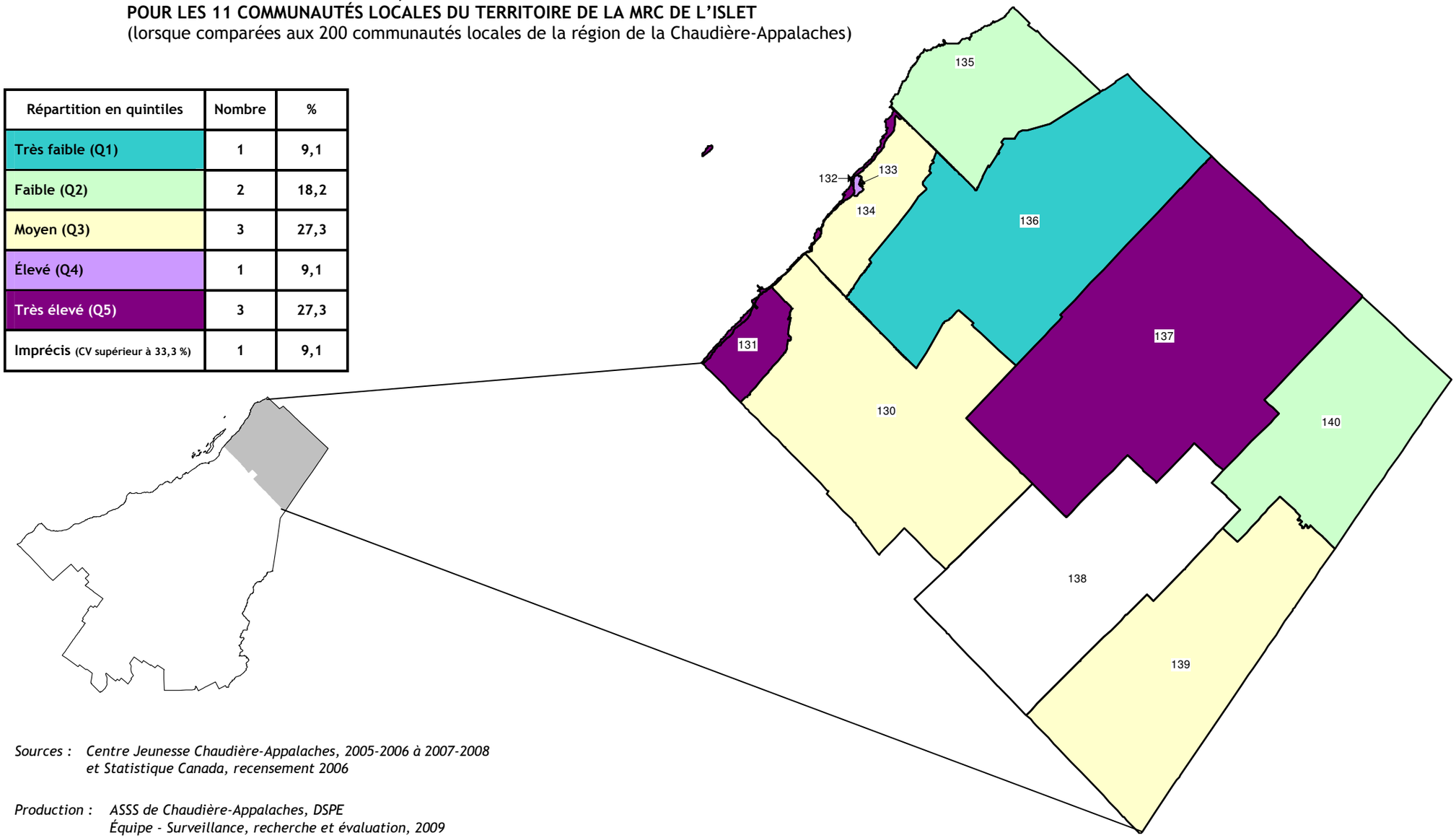

Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 2.5 EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	1	9,1
Faible (Q2)	2	18,2
Moyen (Q3)	3	27,3
Élevé (Q4)	2	18,2
Très élevé (Q5)	2	18,2
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	9,1

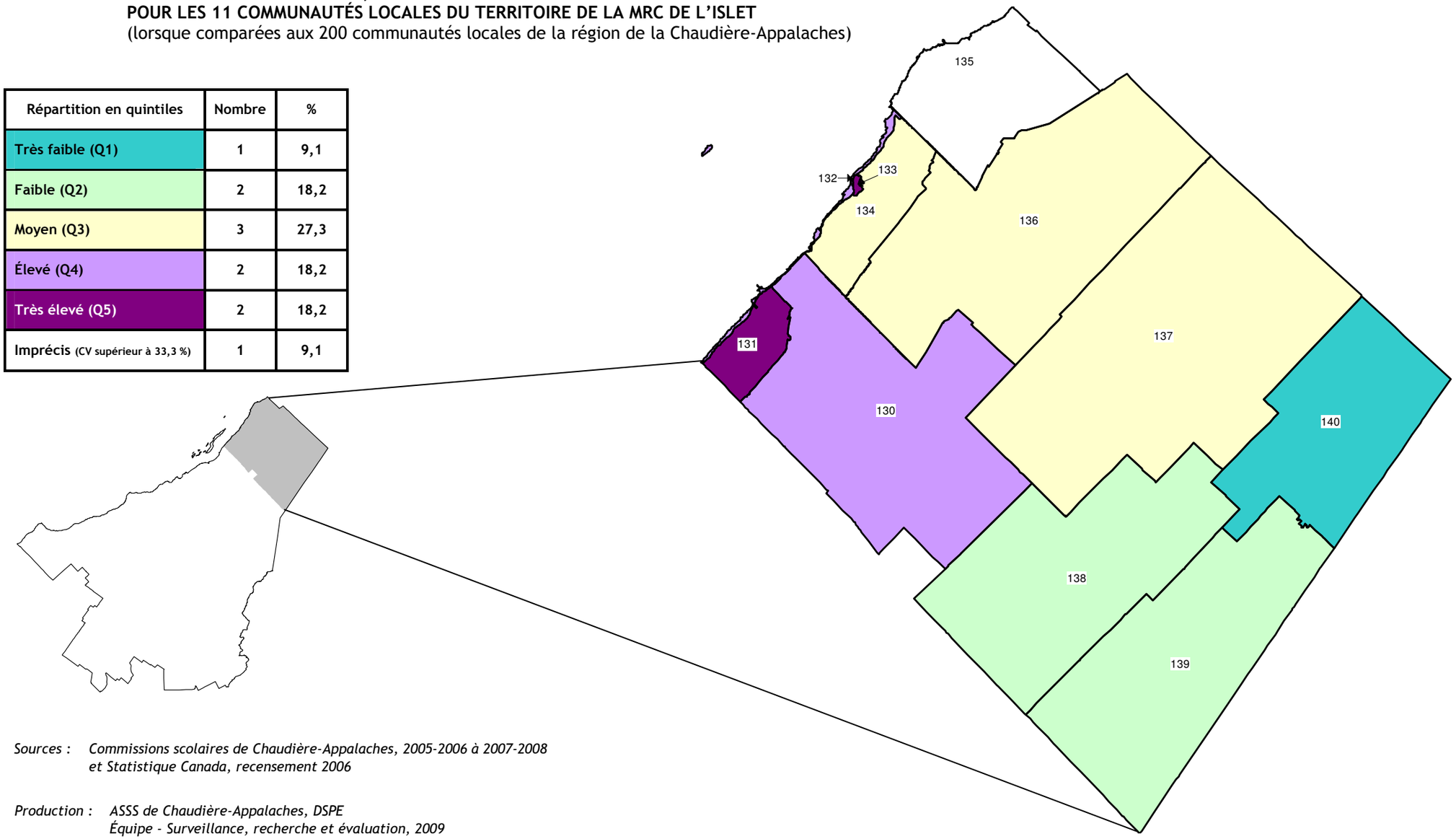

Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 3 LES CARTES THÉMATIQUES DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET (lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet)

Carte 3.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Carte 3.2 Mortalité

Carte 3.3 Mortalité prématurée

Carte 3.4 Signalements traités au CJCA

Carte 3.5 EHDAA du réseau scolaire

CARTE 3.1 INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet)

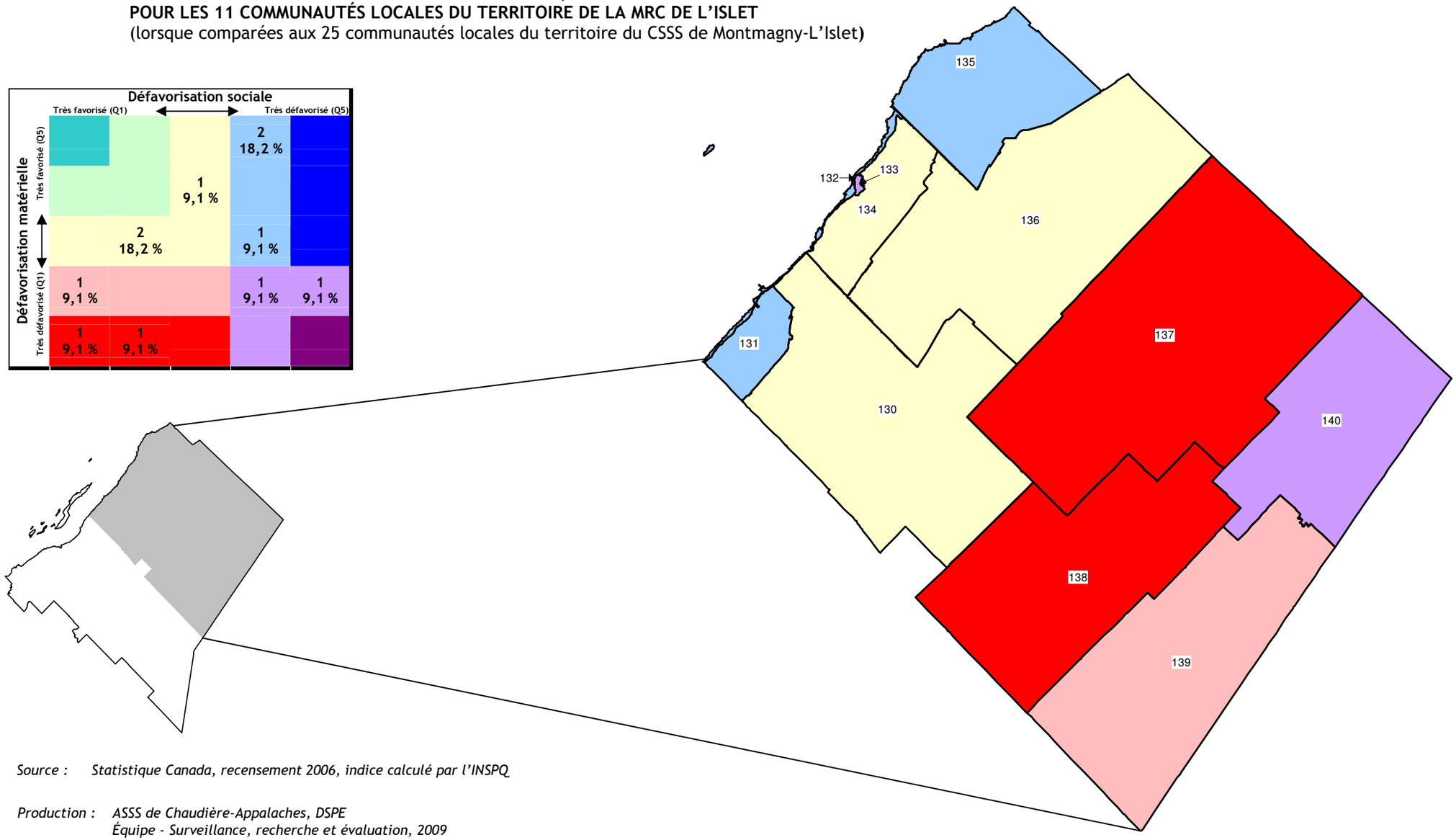

Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 3.2 MORTALITÉ,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	27,3
Faible (Q2)	3	27,3
Moyen (Q3)	0	0,0
Élevé (Q4)	3	27,3
Très élevé (Q5)	2	18,2
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

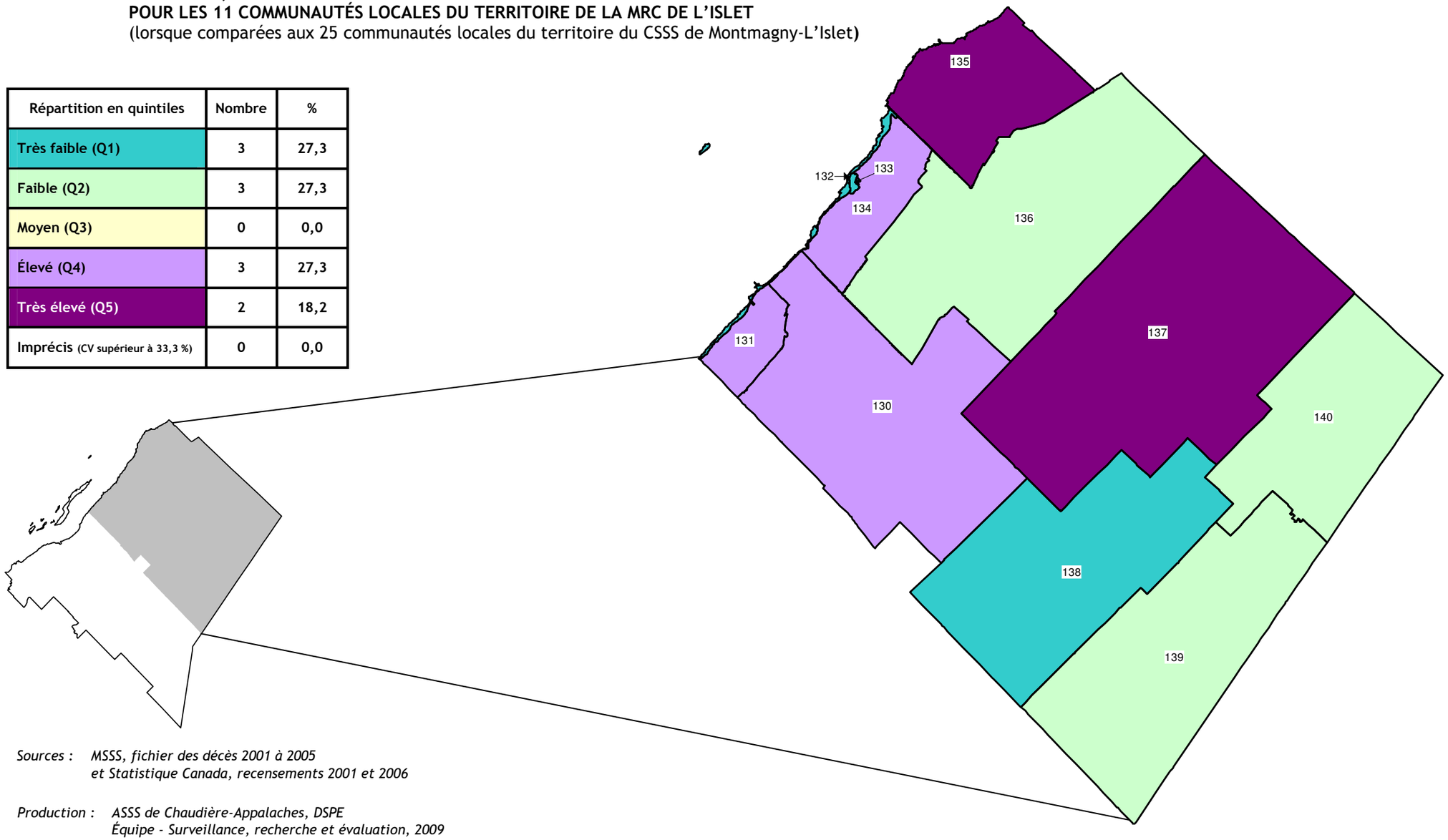

Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005
et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 3.3 MORTALITÉ PRÉMATURÉE,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	27,3
Faible (Q2)	1	9,1
Moyen (Q3)	3	27,3
Élevé (Q4)	1	9,1
Très élevé (Q5)	3	27,3
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

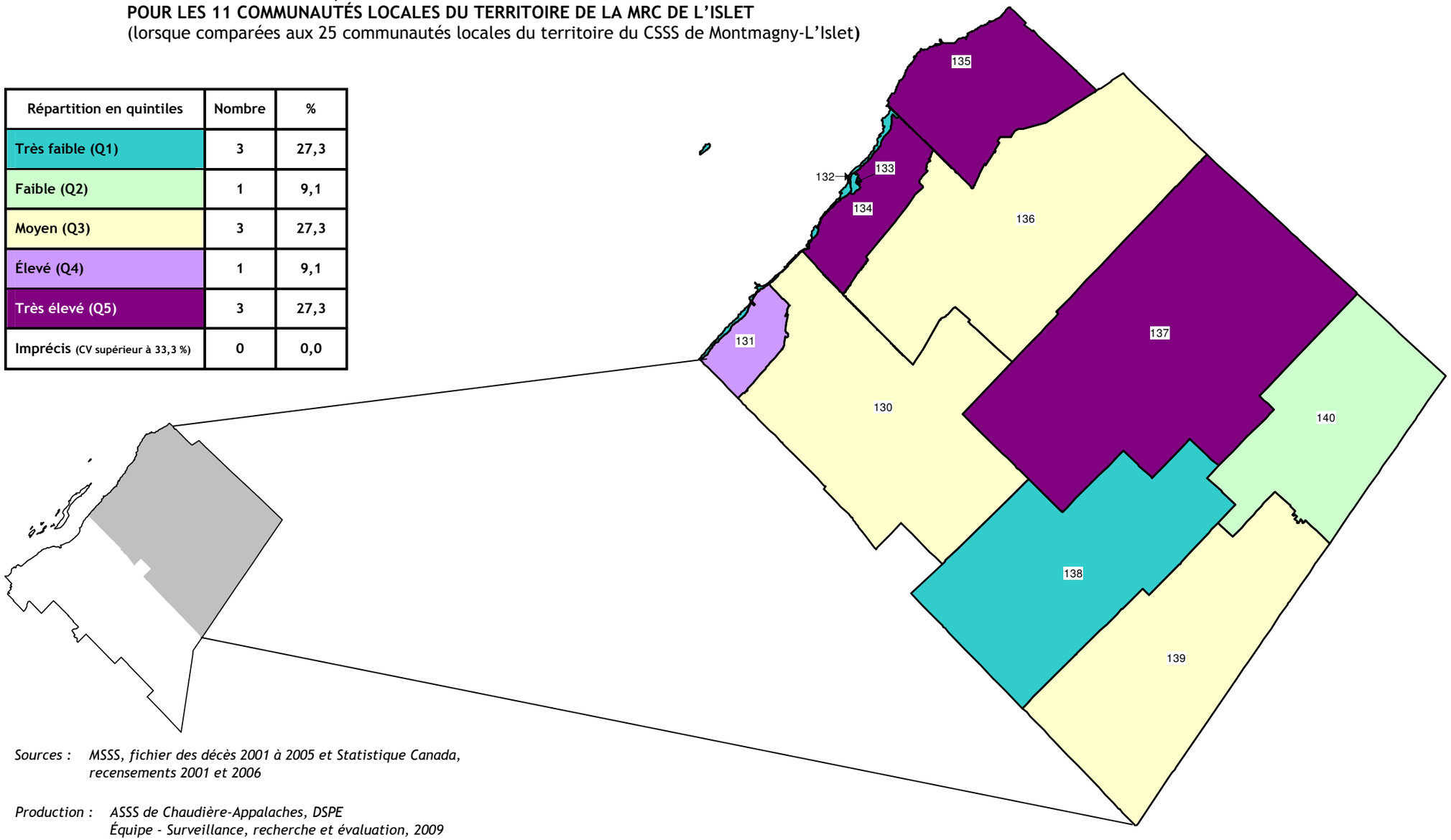

Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 3.4 SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA, POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	1	9,1
Faible (Q2)	3	27,3
Moyen (Q3)	2	18,2
Élevé (Q4)	3	27,3
Très élevé (Q5)	1	9,1
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	9,1

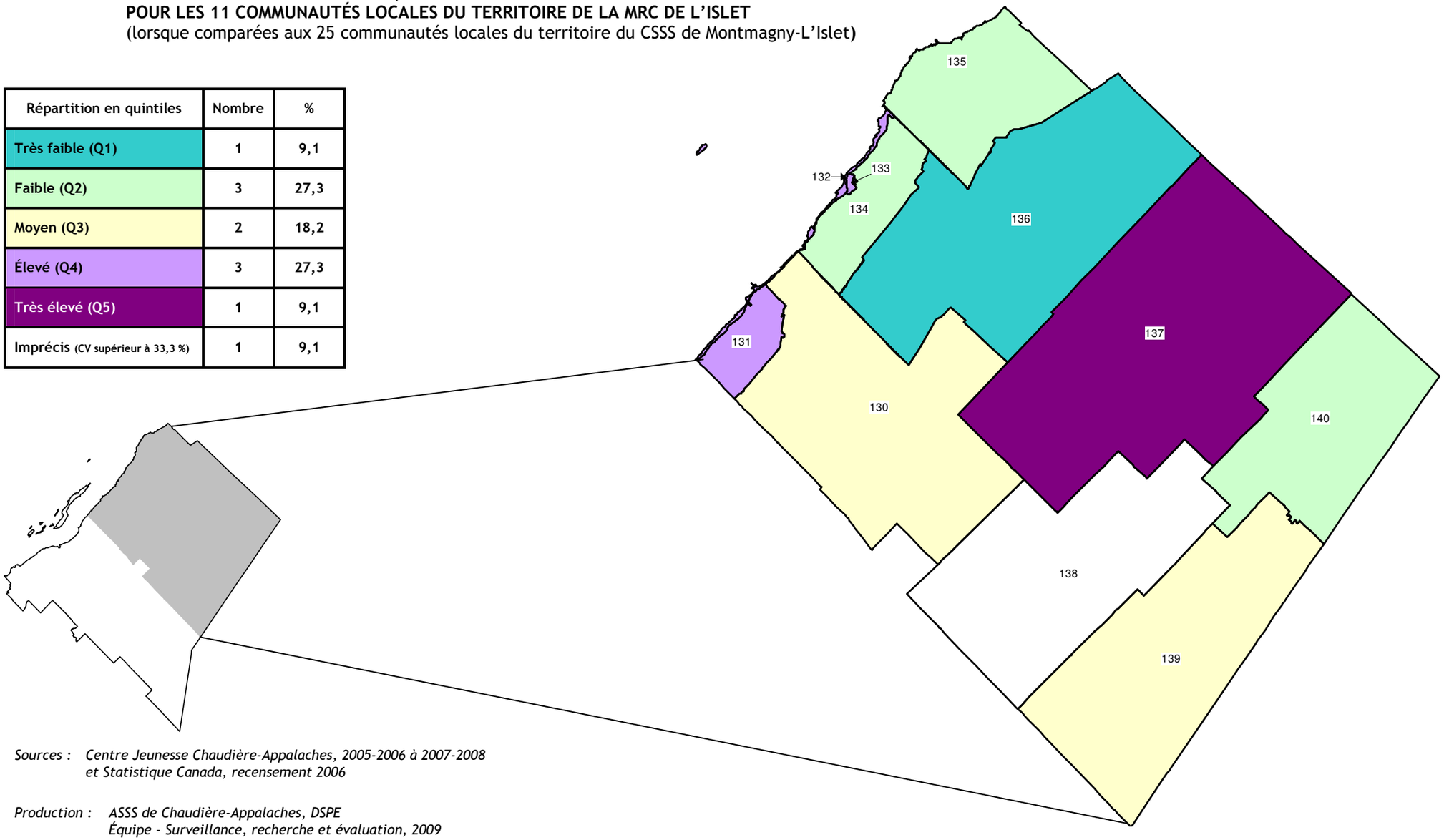

Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 3.5 EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	27,3
Faible (Q2)	3	27,3
Moyen (Q3)	2	18,2
Élevé (Q4)	1	9,1
Très élevé (Q5)	1	9,1
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	9,1

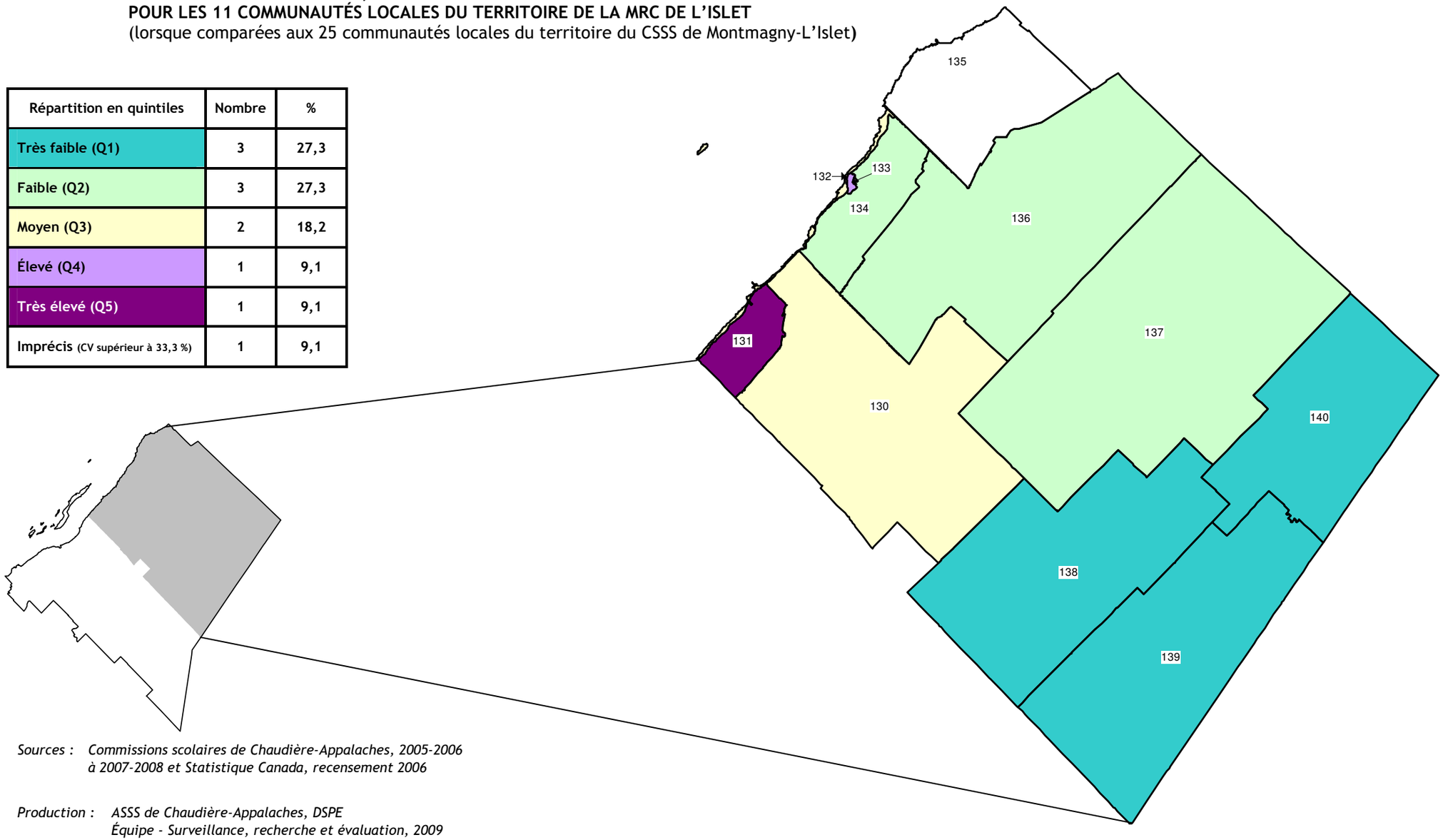

Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 4 LES CARTES THÉMATIQUES DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET (lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet)

Carte 4.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Carte 4.2 Mortalité

Carte 4.3 Mortalité prématurée

Carte 4.4 Signalements traités au CJCA

Carte 4.5 EHDAA du réseau scolaire

CARTE 4.1 INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet)

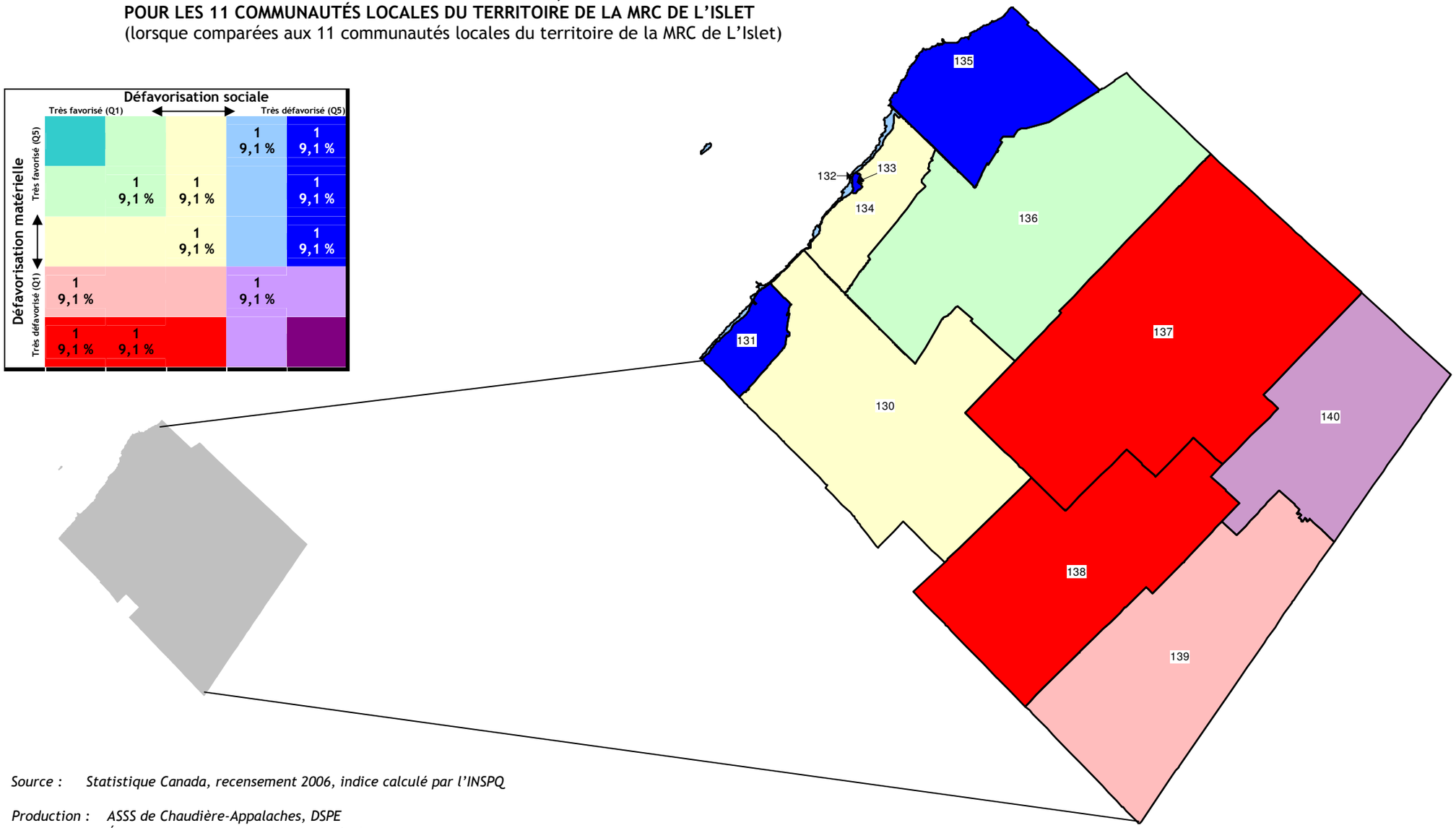

Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 4.2 MORTALITÉ,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	27,2
Faible (Q2)	2	18,2
Moyen (Q3)	2	18,2
Élevé (Q4)	2	18,2
Très élevé (Q5)	2	18,2
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

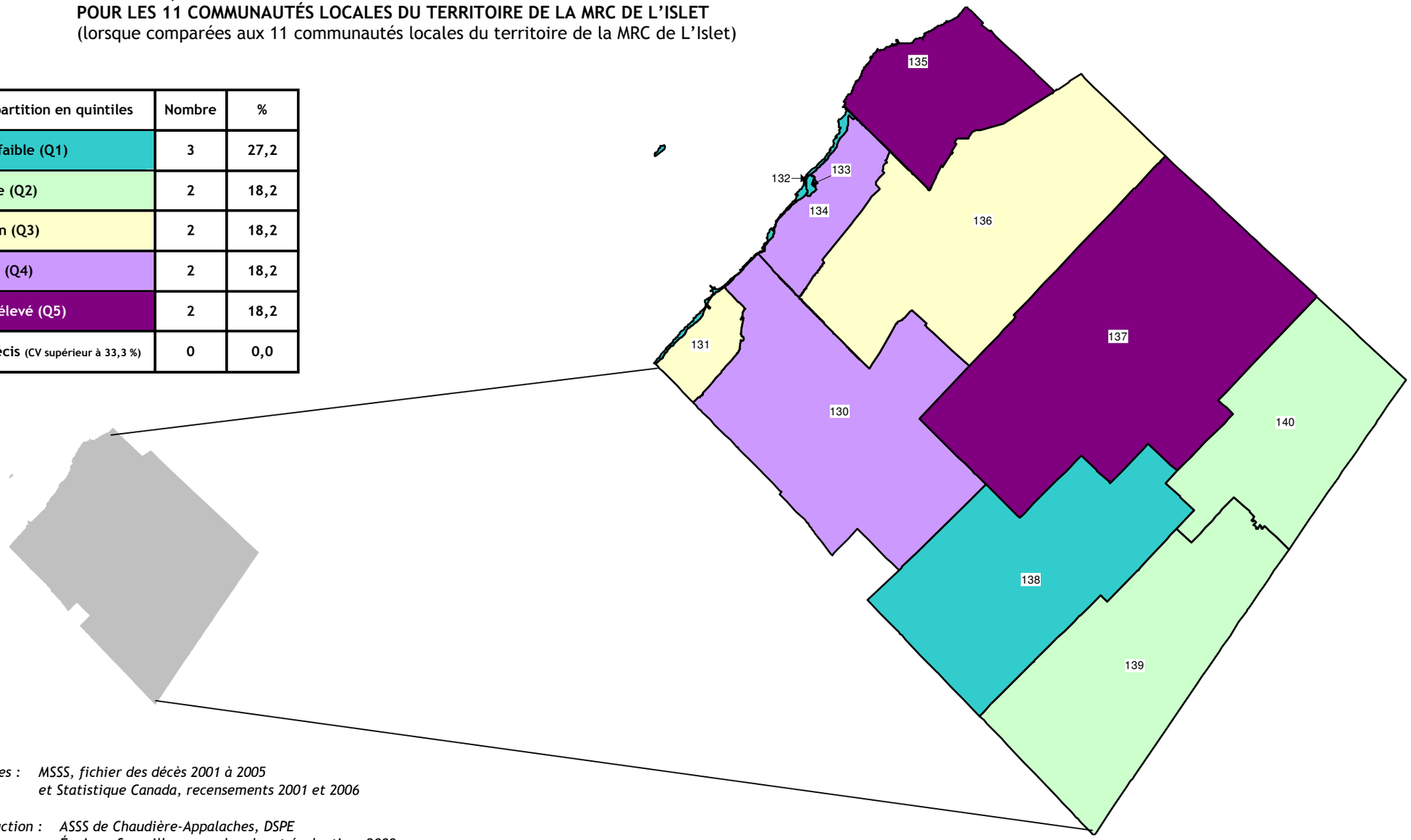

Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005
et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 4.3 MORTALITÉ PRÉMATURÉE,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	3	27,3
Faible (Q2)	2	18,2
Moyen (Q3)	2	18,2
Élevé (Q4)	2	18,2
Très élevé (Q5)	2	18,2
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0

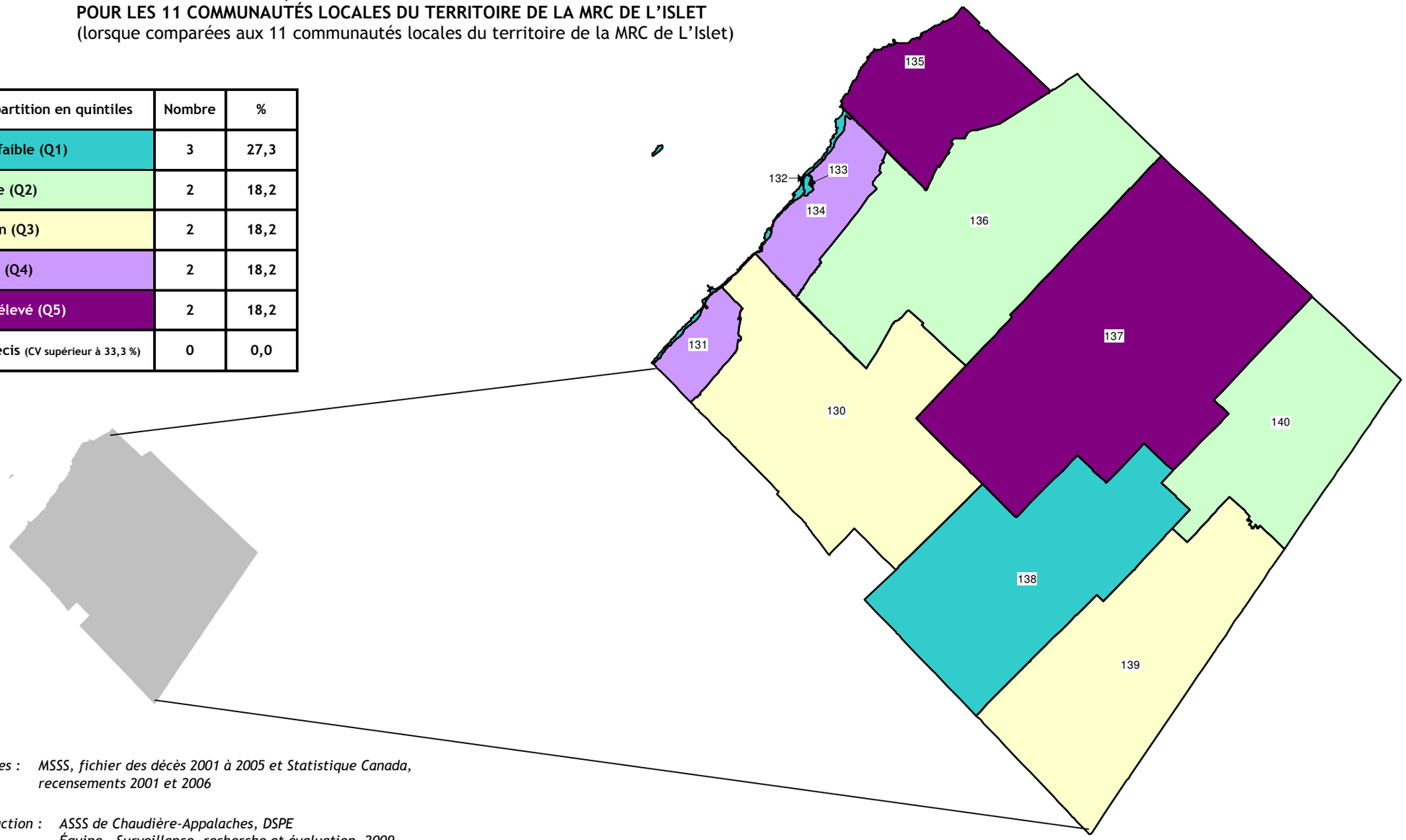

Sources : *MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006*

Production : *ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE*
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 4.4 SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA, POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	1	9,1
Faible (Q2)	2	18,2
Moyen (Q3)	3	27,3
Élevé (Q4)	2	18,2
Très élevé (Q5)	2	18,2
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	9,1

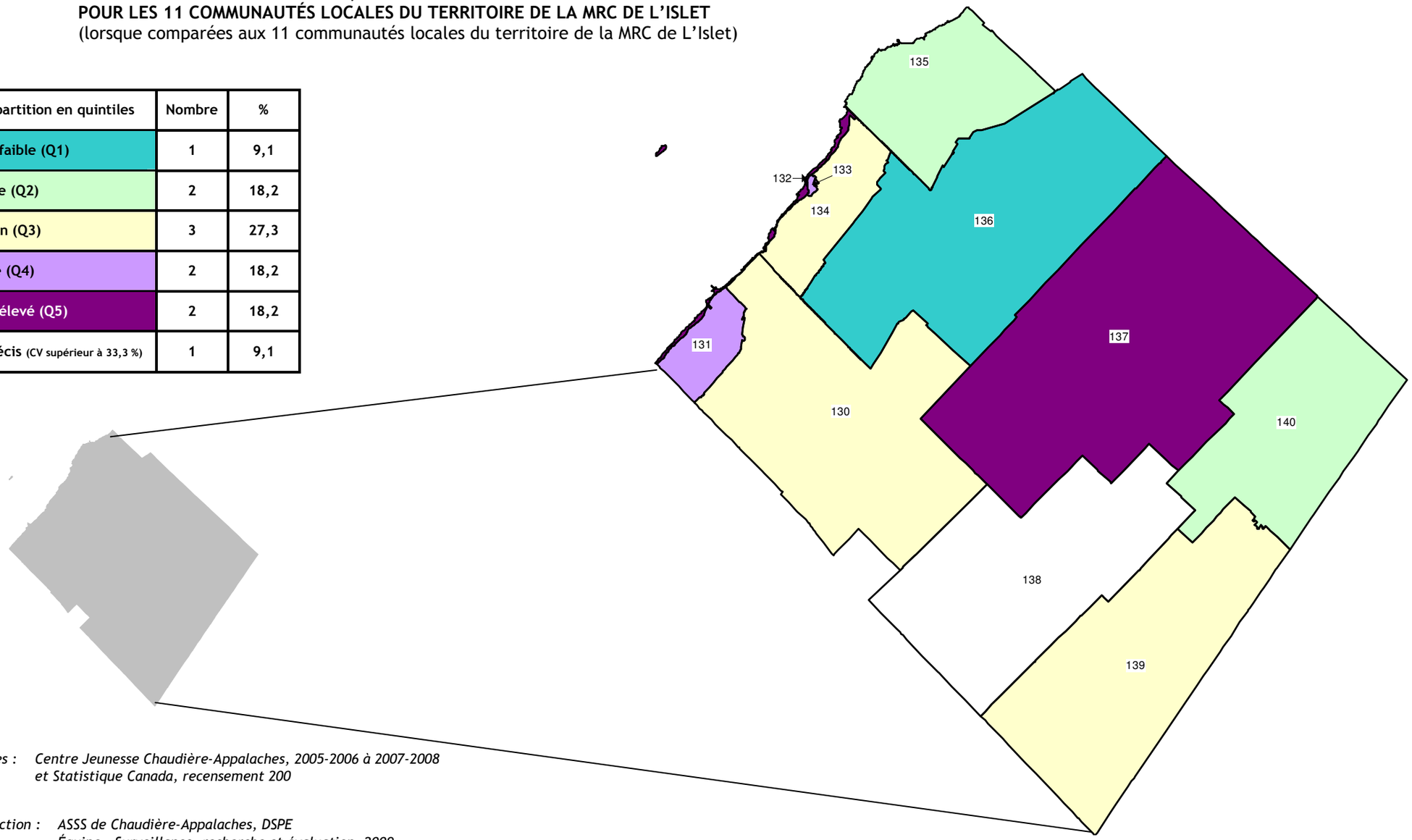

Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 200

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 4.5 EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE,
POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET
(lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	1	9,1
Faible (Q2)	3	27,3
Moyen (Q3)	2	18,2
Élevé (Q4)	1	9,1
Très élevé (Q5)	3	27,3
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	1	9,1

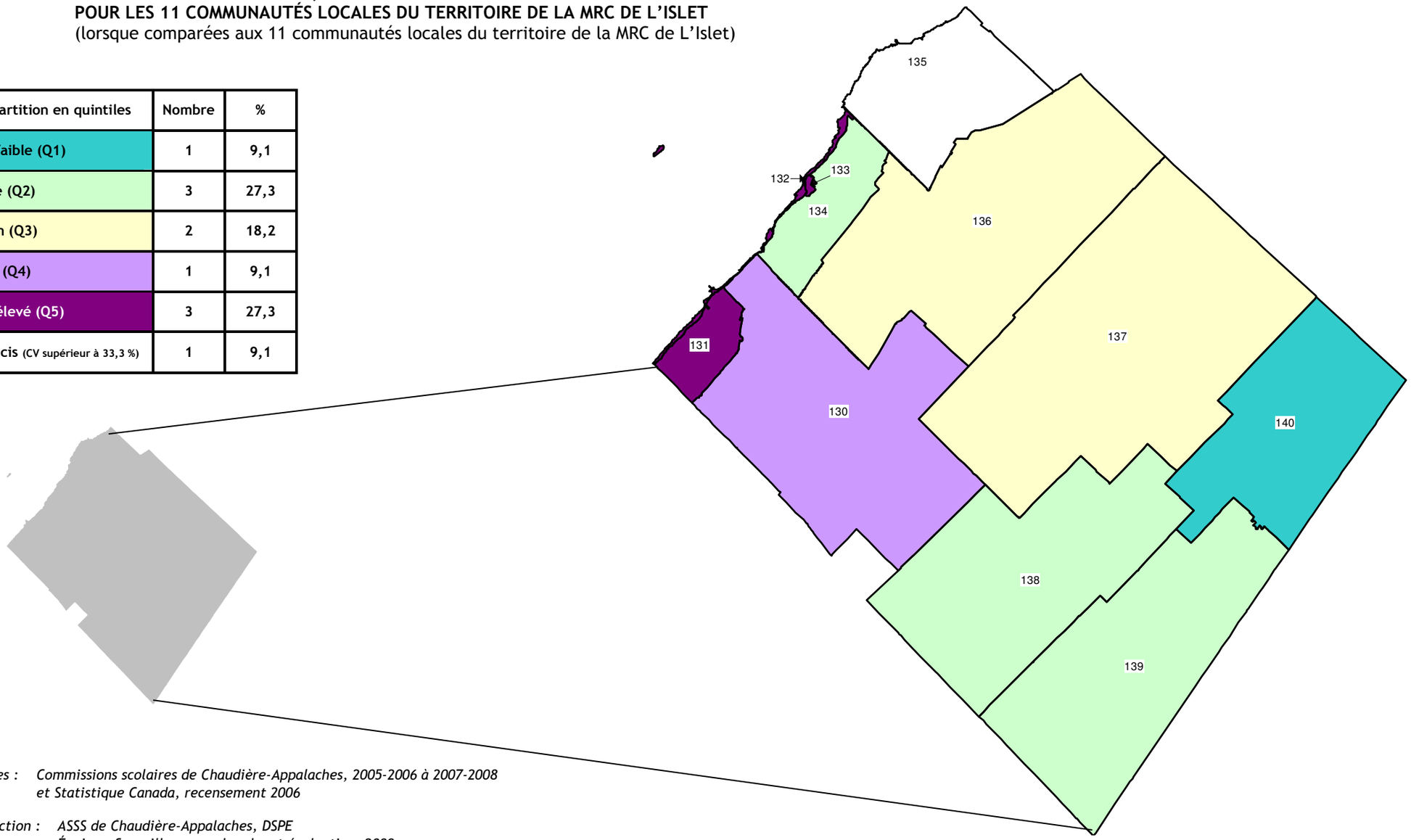

Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 5 LES TABLEAUX

Description du tableau 5.1	Données démographiques des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Tableau 5.1	Données démographiques des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Description du tableau 5.2	Données socioéconomiques des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Tableau 5.2	Données socioéconomiques des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Description du tableau 5.3	Données de santé et de bien-être des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Tableau 5.3	Données de santé et de bien-être des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Description du tableau 5.4	Données brutes socioéconomiques et de santé des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Tableau 5.4	Données brutes socioéconomiques et de santé des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet

DESCRIPTION DU TABLEAU 5.1 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA MRC DE L'ISLET

- **Population totale** : Nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes dans la population totale en 2006.

- **Population 15 ans et plus** : Pour les 15 ans et plus, nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes dans la population en 2006.

- **Jeunes (0-17 ans)**: Nombre de garçons, nombre de filles et nombre total de personnes (les deux sexes confondus) âgées de 0 à 17 ans en 2006. La colonne « % » est la proportion de la population qui est âgée de 0 à 17 ans, soit le nombre de personnes âgées de 0 à 17 ans par rapport au nombre de personnes, tous âges confondus.

- **Personnes âgées (65 ans et plus)** : Nombre d'hommes, nombre de femmes et nombre total de personnes (les deux sexes confondus) âgées de 65 ans et plus en 2006. La colonne « % » est la proportion de la population qui est âgée de 65 ans et plus, soit le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus sur le nombre de personnes, tous âges confondus.

- **Nombre de familles** : Nombre total de familles de recensement dans les ménages privés en 2006.

- **Taux d'accroissement 2001-2006** : Il s'agit de la différence d'effectifs de la population entre le recensement de 2006 et celui de 2001 sur l'effectif de 2001. Ce taux est exprimé en pourcent (%).

TABLEAU 5.1 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

Numéro et nom de la communauté		Population totale			Population 15 ans et plus			Jeunes (0-17 ans)				Personnes âgées (65 et plus)				Nombre de familles	Taux d'accroissement 2001-2006
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	%	H	F	Total	%		%
130	Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard	1 150	1 175	2 330	975	1 020	2 005	205	210	405	17,4	175	265	445	19,1	700	-0,2
131	L'Isletville	860	880	1 735	735	760	1 485	190	160	355	20,5	130	180	305	17,6	510	-4,1
132	Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli)	585	650	1 225	540	575	1 095	80	95	175	14,3	140	190	330	26,9	330	7,0
133	Saint-Jean-Port-Joli centre	470	570	1 045	425	505	915	80	85	165	15,8	95	140	240	23,0	285	0,5
134	Saint-Jean-Port-Joli périphérie	820	815	1 640	685	665	1 335	195	190	390	23,8	105	125	215	13,1	460	-3,5
135	Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise	840	800	1 645	695	690	1 375	175	140	320	19,5	105	130	225	13,7	465	-5,5
136	Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet	1 065	990	2 060	910	875	1 780	200	165	375	18,2	170	200	370	18,0	620	3,5
137	Tourville / Sainte-Perpétue	1 335	1 290	2 625	1 135	1 105	2 230	265	240	500	19,0	240	280	520	19,8	740	-3,0
138	Saint-Marcel / Sainte-Félicité	475	475	950	385	380	800	90	105	205	21,6	85	100	195	20,5	275	-3,6
139	Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile	800	720	1 520	705	620	1 310	155	130	275	18,1	115	140	250	16,4	450	-9,8
140	Saint-Pamphile / Saint-Omer	1 055	1 065	2 120	890	920	1 805	210	210	415	19,6	160	230	375	17,7	640	-4,9
MRC DE L'ISLET		9 470	9 430	18 900	8 035	8 085	16 115	1 835	1 740	3 580	18,9	1 510	1 960	3 475	18,4	5480	-2,4
CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET		21 005	21 095	42 100	16 475	16 850	33 310	4 040	3 790	7 845	18,6	3 410	4 435	7 835	18,6	12 200	-1,6
CHAUDIÈRE-APPALACHES		195 615	198 055	393 670	162 070	165 770	327 840	41 695	40 050	81 750	21,1	24 565	31 890	56 455	14,6	114 050	2,7

Sources des données : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

DESCRIPTION DU TABLEAU 5.2 : DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

DÉFAVORISATION MATÉRIELLE :

- **Inoccupation** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus n'occupant pas un emploi, par rapport à la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Sous-scolarité :** Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Revenu personnel moyen :** Exprimé en dollars ($), il s'agit du revenu personnel moyen (ajusté pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus recevant un revenu de différentes sources, déclaré en 2005. Il s'agit du revenu personnel moyen avant impôt.
- **Défavorisation matérielle** : Exprimée en quintiles, allant de très favorisé (Q1) à très défavorisé (Q5), la défavorisation matérielle est mesurée par les trois indicateurs précédents.

DÉFAVORISATION SOCIALE :

- **Personnes seules** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus vivant seules dans leur ménage, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Personnes séparées, divorcées ou veuves** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion (ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus dont l'état matrimonial légal est soit séparé, divorcé ou veuf, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.
- **Familles monoparentales** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » de familles monoparentales, sur le nombre total de familles de recensement dans les ménages privés, en 2006.
- **Défavorisation sociale** : Exprimée en quintiles, allant de très favorisé (Q1) à très défavorisé (Q5), la défavorisation sociale est mesurée par les trois indicateurs précédents.

Le tableau 5.2 regroupe les trois façons de classer en quintiles, la première basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches, la deuxième basée sur l'ensemble des communautés locales du CSSS et la troisième basée sur l'ensemble des communautés locales de la MRC, telles qu'elles sont illustrées dans les cartes thématiques des annexes 2, 3 et 4.

TABLEAU 5.2 : DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

Numéro et nom de la communauté		Proportions ajustées par âge et par sexe					Proportions brutes	Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet			Lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet		
		Inoccu-pation	Sous-scolarité	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono-parentales	Défavori-sation matérielle	Défavori-sation sociale	Indice de défavori-sation matérielle et sociale	Défavori-sation matérielle	Défavori-sation sociale	Indice de défavori-sation matérielle et sociale	Défavori-sation matérielle	Défavori-sation sociale	Indice de défavori-sation matérielle et sociale
		%	%	$	%	%	%	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)
130	Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard	39,2	37,9	24 720	12,4	18,5	10,0	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3
131	L'Isletville	39,3	28,4	25 254	13,5	17,7	17,6	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q1 Très favorisé	Q4 Défavorisé	Q1-Q4	Q1 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q1-Q5
132	Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli)	38,9	18,1	26 186	13,6	17,2	12,1	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4	Q1 Très favorisé	Q4 Défavorisé	Q1-Q4	Q1 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q1-Q4
133	Saint-Jean-Port-Joli centre	43,3	31,2	23 700	21,3	17,7	12,3	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5	Q3 Moyen	Q5 Très défavorisé	Q3-Q5
134	Saint-Jean-Port-Joli périphérie	40,9	30,4	25 703	11,5	17,9	12,0	Q4 Défavorisé	Q3 Moyen	Q4-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
135	Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise	43,6	29,5	24 965	16,5	17,4	14,0	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4	Q2 Favorisé	Q5 Très défavorisé	Q2-Q5
136	Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet	38,5	36,1	24 858	13,9	14,3	13,7	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3	Q3 Moyen	Q2 Favorisé	Q3-Q2	Q2 Favorisé	Q2 Favorisé	Q2-Q2
137	Tourville / Sainte-Perpétue	46,0	54,6	21 349	10,8	17,4	12,2	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2
138	Saint-Marcel / Sainte-Félicité	51,8	56,2	17 933	11,6	13,7	14,5	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q5 Très défavorisé	Q1 Très défavorisé	Q5-Q1

Numéro et nom de la communauté		Proportions ajustées par âge et par sexe					Proportions brutes	Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet			Lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet		
		Inoccu-pation	Sous-scolarité	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono-parentales	Défavori-sation matérielle	Défavori-sation sociale	Indice de défavori-sation matérielle et sociale	Défavori-sation matérielle	Défavori-sation sociale	Indice de défavori-sation matérielle et sociale	Défavori-sation matérielle	Défavori-sation sociale	Indice de défavori-sation matérielle et sociale
		%	%	$	%	%	%	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)
139	Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile	47,0	49,0	23 790	11,6	14,3	14,4	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1	Q4 Défavorisé	Q1 Très défavorisé	Q4-Q1
140	Saint-Pamphile / Saint-Omer	44,3	41,4	24 034	13,8	16,8	13,3	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4
MRC DE L'ISLET		42,5	38,3	24 008	13,0	16,3	13,2	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET		41,6	36,1	24 559	14,1	16,9	14,1	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
CHAUDIÈRE-APPALACHES		36,0	27,8	29 010	13,7	17,3	13,3	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable

Source des données : Statistique Canada, recensement 2006
Indice (et ses composantes) calculé par l'INSPQ à partir des données du recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

Note : Les six indicateurs présentés dans ce tableau sont des proportions ajustées par âge et par sexe (sauf « familles monoparentales »). Les quintiles de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale, ainsi que de l'indice de défavorisation matérielle et sociale sont obtenus à partir de ces proportions. Ces concepts sont détaillés à l'annexe 1 : Les considérations méthodologiques.

DESCRIPTION DU TABLEAU 5.3 : DONNÉES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

ÉTAT DE SANTÉ

- **Mortalité** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 dans une communauté, par rapport à la population totale de la communauté. Ce taux est ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.

- **Mortalité prématurée :** Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 chez les personnes âgées de 0 à 74 ans, par rapport à la population de 0 à 74 ans de la communauté. Ce taux est ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.

- **Mortalité et mortalité prématurée (par rapport à l'ensemble des communautés de la région)** : Les taux de mortalité et de mortalité prématurée sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).

ÉTAT DE BIEN-ÊTRE

- **Signalements traités au CJCA** : Les taux de signalements traités correspondent au nombre de signalements traités au CJCA par rapport au nombre total de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans la communauté. Ces taux, non présentés, sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).

- **EHDAA** : Les taux d'EHDAA correspondent au nombre d'élèves identifiés EHDAA par le réseau scolaire par rapport au nombre total de jeunes de 5 à 17 ans vivant dans la communauté. Ces taux, non présentés, sont exprimés en quintiles, allant de très faible (Q1) à très élevé (Q5).

Le tableau 5.3 regroupe les trois façons de classer en quintiles, la première basée sur l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches, la deuxième basée sur l'ensemble des communautés locales du CSSS et la troisième basée sur l'ensemble des communautés locales de la MRC, telles qu'elles sont illustrées dans les cartes thématiques des annexes 2, 3 et 4.

TABLEAU 5.3 : DONNÉES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

Numéro et nom de la communauté		Taux ajustés par âge et par sexe		Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches				Lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet				Lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet			
		Morta-lité par 100 000	Morta-lité préma-turée par 100 000	Mortalité (quintiles)	Mortalité préma-turée (quintiles)	Signale-ments traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)	Mortalité (quintiles)	Mortalité préma-turée (quintiles)	Signale-ments traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)	Mortalité (quintiles)	Mortalité préma-turée (quintiles)	Signale-ments traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)
130	Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard	975,0	337,3	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q4 Élevé
131	L'Isletville	862,0	368,9	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q5 Très élevé
132	Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli)	481,1	267,8	Q2 Faible	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q4 Élevé	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé
133	Saint-Jean-Port-Joli centre	499,1	262,2	Q2 Faible	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q4 Élevé	Q5 Très élevé
134	Saint-Jean-Port-Joli périphérie	957,0	471,7	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q4 Élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q2 Faible	Q4 Élevé	Q4 Élevé	Q3 Moyen	Q2 Faible
135	Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise	1 259,1	558,6	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Imprécis	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Imprécis	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Imprécis
136	Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet	659,0	317,6	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q1 Très faible	Q3 Moyen	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q1 Très faible	Q2 Faible	Q3 Moyen	Q2 Faible	Q1 Très faible	Q3 Moyen
137	Tourville / Sainte-Perpétue	1 174,3	529,9	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q2 Faible	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q5 Très élevé	Q3 Moyen
138	Saint-Marcel / Sainte-Félicité	449,1	184,4	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Imprécis	Q2 Faible	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Imprécis	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Q1 Très faible	Imprécis	Q2 Faible

Numéro et nom de la communauté		Taux ajustés par âge et par sexe		Lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches				Lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet				Lorsque comparées aux 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet			
		Morta-lité par 100 000	Morta-lité préma-turée par 100 000	Mortalité (quintiles)	Mortalité préma-turée (quintiles)	Signale-ments traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)	Mortalité (quintiles)	Mortalité préma-turée (quintiles)	Signale-ments traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)	Mortalité (quintiles)	Mortalité préma-turée (quintiles)	Signale-ments traités au CJCA (quintiles)	EHDAA (quintiles)
139	Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile	589,7	356,4	**Q3 Moyen**	**Q4 Élevé**	**Q3 Moyen**	**Q2 Faible**	**Q2 Faible**	**Q3 Moyen**	**Q3 Moyen**	**Q1 Très faible**	**Q2 Faible**	**Q3 Moyen**	**Q3 Moyen**	**Q2 Faible**
140	Saint-Pamphile / Saint-Omer	582,9	306,1	**Q3 Moyen**	**Q3 Moyen**	**Q2 Faible**	**Q1 Très faible**	**Q2 Faible**	**Q2 Faible**	**Q2 Faible**	**Q1 Très faible**	**Q2 Faible**	**Q2 Faible**	**Q2 Faible**	**Q1 Très faible**
MRC DE L'ISLET		807,0	371,3	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET		803,0	354,4	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable
CHAUDIÈRE-APPALACHES		741,7	319,7	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable	Non-applicable

Sources des données : *Statistique Canada, recensements 2001 et 2006*
MSSS, fichier des décès 2001 à 2005
Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, EHDAA, 2005-2006 à 2007-2008
Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, signalements traités, 2005-2006 à 2007-2008

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

Note 1 : Le taux de mortalité et le taux de mortalité prématurée présentés dans ce tableau sont des taux ajustés par âge et par sexe. Les quintiles de mortalité sont obtenus à partir de ces taux. Ces concepts sont détaillés à l'annexe 1 : Les considérations méthodologiques.
Note 2 : Pour des raisons de confidentialité, les taux de signalements traités au CJCA et d'EHDAA ne sont pas présentés.

DESCRIPTION DU TABLEAU 5.4 : DONNÉES BRUTES SOCIOÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

- **Inoccupation** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus n'occupant pas un emploi, par rapport à la population des 15 ans et plus, en 2006.

- **Sous-scolarité :** Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.

- **Revenu personnel moyen :** Exprimé en dollars ($), il s'agit du revenu personnel moyen « brut » (c'est-à-dire non ajusté pour l'âge et le sexe) de la population de 15 ans et plus recevant un revenu de différentes sources, déclaré en 2005. Il s'agit du revenu personnel moyen avant impôt.

- **Personnes seules** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus vivant seules dans leur ménage, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.

- **Personnes séparées, divorcées ou veuves** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) des 15 ans et plus dont l'état matrimonial légal est soit séparé, divorcé ou veuf, sur la population des 15 ans et plus, en 2006.

- **Familles monoparentales** : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » (c'est-à-dire non ajustée pour l'âge et le sexe) de familles monoparentales, sur le nombre total de familles de recensement dans les ménages privés, en 2006.

- **Mortalité** : Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 dans une communauté, par rapport à la population totale de la communauté. Ce taux est « brut », c'est-à-dire non ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.

- **Mortalité prématurée :** Il s'agit du nombre de décès, toutes causes confondues, survenus de 2001 à 2005 chez les personnes âgées de 0 à 74 ans, par rapport à la population de 0 à 74 ans de la communauté. Ce taux est « brut », c'est-à-dire non ajusté pour l'âge et le sexe et est exprimé par 100 000 habitants.

TABLEAU 5.4 : DONNÉES BRUTES SOCIOÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

		Proportions brutes						Taux bruts	
Numéro et nom de la communauté		Inoccu-pation	Sous-scolarité	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono-parentales	Mortalité	Mortalité prématurée
		%	%	$	%	%	%	par 100 000	par 100 000
130	Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard	39,9	38,7	25 780	13,3	18,7	10,0	1 191,9	369,2
131	L'Isletville	42,9	29,5	25 484	15,4	18,2	17,6	972,1	399,4
132	Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli)	49,0	21,9	25 921	18,0	23,3	12,1	686,2	327,7
133	Saint-Jean-Port-Joli centre	50,3	33,5	23 245	22,5	20,5	12,3	641,5	294,0
134	Saint-Jean-Port-Joli périphérie	38,6	29,1	26 160	11,2	13,6	12,0	930,0	425,8
135	Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise	46,8	29,9	25 836	16,3	19,1	14,0	1 305,6	541,9
136	Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet	39,8	38,1	25 581	14,0	15,4	13,7	763,8	358,8
137	Tourville / Sainte-Perpétue	49,1	56,4	21 585	12,8	17,6	12,2	1 424,6	605,3
138	Saint-Marcel / Sainte-Félicité	55,6	60,8	19 596	12,3	15,6	14,5	565,4	227,3
139	Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile	47,9	52,3	24 501	12,7	12,4	14,4	654,3	397,4

Numéro et nom de la communauté		Proportions brutes						Taux bruts	
		Inoccu-pation	Sous-scolarité	Revenu personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono-parentales	Mortalité	Mortalité prématurée
		%	%	$	%	%	%	par 100 000	par 100 000
140	Saint-Pamphile / Saint-Omer	45,7	42,7	24 205	13,7	18,2	13,3	641,5	327,1
MRC DE L'ISLET		45,1	40,0	24 492	14,3	17,5	13,2	948,1	408,8
CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET		44,5	37,7	24 953	15,4	17,8	14,1	936,6	387,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES		36,0	27,8	29 596	13,7	16,6	13,3	709,1	306,9

Sources des données : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
MSSS, fichier des décès 2001 à 2005

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 6 LES DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

Description du tableau 6	Données mesurant approximativement le potentiel de développement des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Tableau 6	Données mesurant approximativement le potentiel de développement des 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet
Carte 6	Estimation de la participation électorale pour les 11 communautés locales du territoire de la MRC de L'Islet (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

DESCRIPTION DU TABLEAU 6 : DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

En plus des indicateurs démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires, certains indicateurs quantitatifs donnent un aperçu du potentiel de développement des communautés locales. Ils sont présentés à titre exploratoire car des travaux supplémentaires seront nécessaires pour connaître leur fiabilité pour estimer l'état de développement des communautés locales. Voici les trois indicateurs proposés et comment les interpréter :

MOBILITÉ : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » de personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, par rapport à la population des 15 ans et plus, en 2006.

- **Interprétation :** L'indicateur de mobilité vise à donner un aperçu de l'état des réseaux sociaux dans la communauté locale. On estime que plus la mobilité est forte, moins les résidants de la communauté ont la possibilité de s'ancrer dans leur milieu, de développer des liens forts avec leurs co-citoyens ou encore de compter sur eux en cas de difficulté (Boisvert, 2007).

  Les résidants demeurant dans une même communauté pour une période prolongée semblent quant à eux plus enclins à s'investir dans le développement de leur communauté locale que des résidants qui y demeurent pour une courte période (Boisvert, 2007). Notons que cette réalité semble davantage valide pour les milieux urbains que pour les milieux ruraux.

PROPRIÉTAIRES RÉSIDANTS : Exprimée en pourcent (%), il s'agit de la proportion « brute » de logements privés non agricoles hors réserve occupés par des propriétaires résidants, sur le nombre total de logements privés non agricoles hors réserve dans la communauté locale.

- **Interprétation :** L'indicateur de propriétaires résidants donne un aperçu de la qualité des logements dans la communauté. On estime que les propriétaires résidants prendront davantage soin de leur propriété, ce qui reflète la présence d'un sentiment de fierté et d'appartenance à son milieu (Boisvert, 2007). Notons que cette réalité semble davantage valide pour les milieux urbains que pour les milieux ruraux.

PARTICIPATION ÉLECTORALE PROVINCIALE : Puisque cette information n'est disponible qu'à l'échelle des sections de vote et non à l'échelle des communautés locales, il est donc impossible de présenter un taux de participation électorale précis pour les communautés locales. Toutefois, en regardant les taux de participation dans les sections de vote composant une communauté locale, il est possible d'estimer si le taux de participation est très élevé, élevé, moyen, faible ou très faible (répartition approximative en quintiles). Cette information est présentée sur la carte thématique « Estimation de la participation électorale ».

- **Interprétation :** L'indicateur de participation électorale vise à estimer l'implication des résidents dans leur communauté locale. On estime que plus les résidents se déplacent pour aller voter, plus ils sont sensibles aux réalités de la vie collective et au sens civique (Boisvert, 2007).

TABLEAU 6 : DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET

Numéro et nom de la communauté		Mobilité %	Propriétaires résidants %	Estimation de la participation électorale (quintiles)
130	Saint-Eugène / Saint-Cyrille-de-Lessard	4,6	90,6	Q3 Moyen
131	L'Isletville	10,4	73,8	Q4 Faible
132	Le Littoral (L'Islet-sur-mer / Saint-Jean-Port-Joli)	5,2	73,8	Q4 Faible
133	Saint-Jean-Port-Joli centre	11,7	62,0	Q5 Très faible
134	Saint-Jean-Port-Joli périphérie	4,4	80,7	Q3 Moyen
135	Saint-Roch-des-Aulnaies / Sainte-Louise	6,5	79,7	Q2 Élevé
136	Saint-Aubert / Saint-Damase-de-L'Islet	5,7	79,1	Q4 Faible
137	Tourville / Sainte-Perpétue	8,1	80,0	Q5 Très faible
138	Saint-Marcel / Sainte-Félicité	9,5	87,7	Q3 Moyen
139	Saint-Adalbert / Rangs Sud de Saint-Pamphile	5,0	83,2	Q4 Faible
140	Saint-Pamphile / Saint-Omer	8,7	74,1	Q4 Faible
MRC DE L'ISLET		7,0	79,0	Non-applicable
CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET		8,3	74,1	Non-applicable
CHAUDIÈRE-APPALACHES		8,9	73,3	Non-applicable

Sources de données : Statistique Canada, recensement 2006
DGEQ, Élections générales 2008

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE / Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 6 **ESTIMATION DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE POUR LES 11 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ISLET**
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très élevé (Q1)	0	0,0
Élevé (Q2)	1	9,1
Moyen (Q3)	3	27,3
Faible (Q4)	5	45,5
Très faible (Q5)	2	18,2

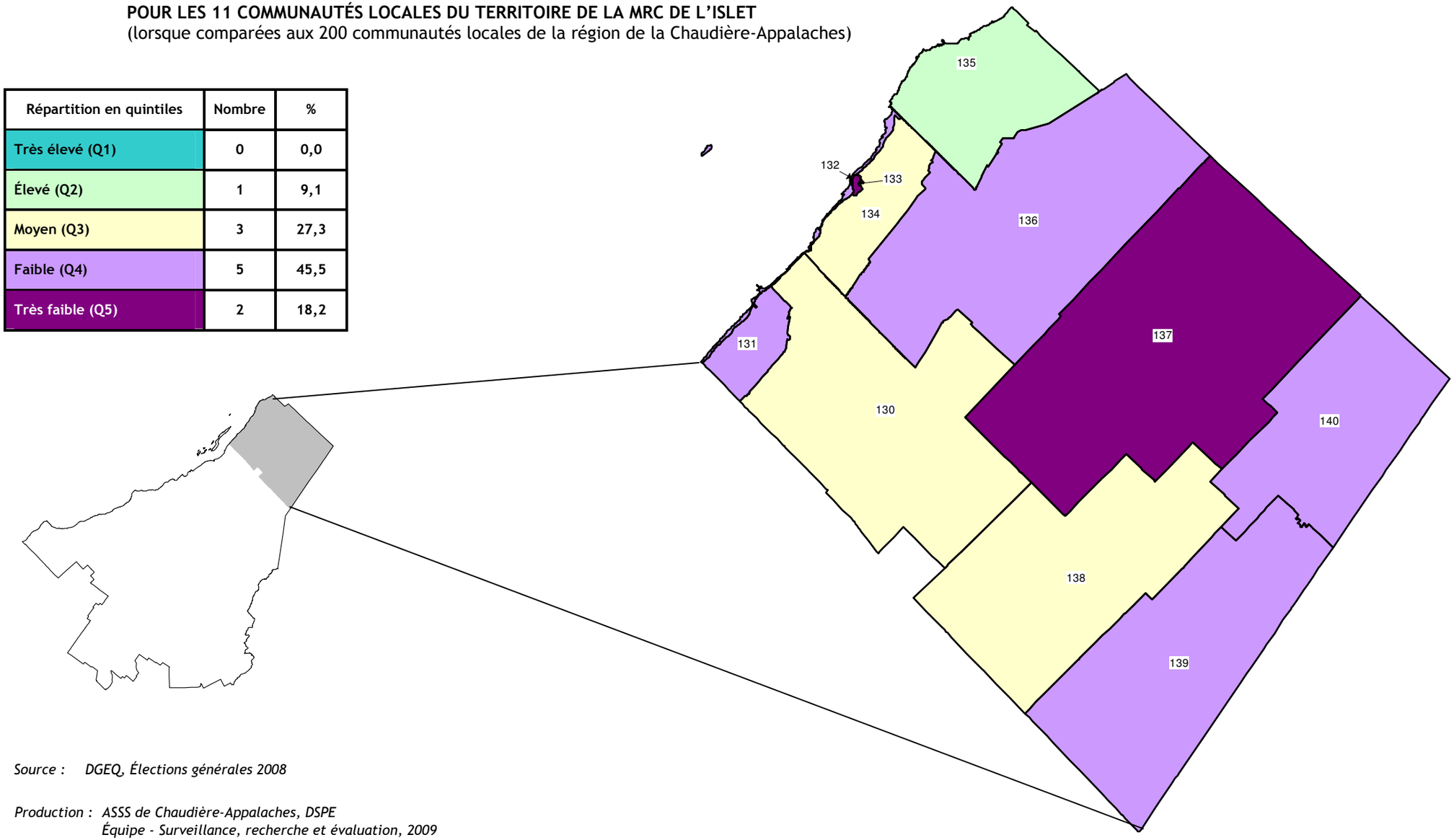

Source : DGEQ, Élections générales 2008

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

ANNEXE 7 LES CARTES THÉMATIQUES DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Carte 7.1 Délimitation géographique

Carte 7.2 Typologie exploratoire

Carte 7.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Carte 7.4 Mortalité

Carte 7.5 Mortalité prématurée

Carte 7.6 Signalements traités au CJCA

Carte 7.7 EHDAA du réseau scolaire

CARTE 7.1 DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

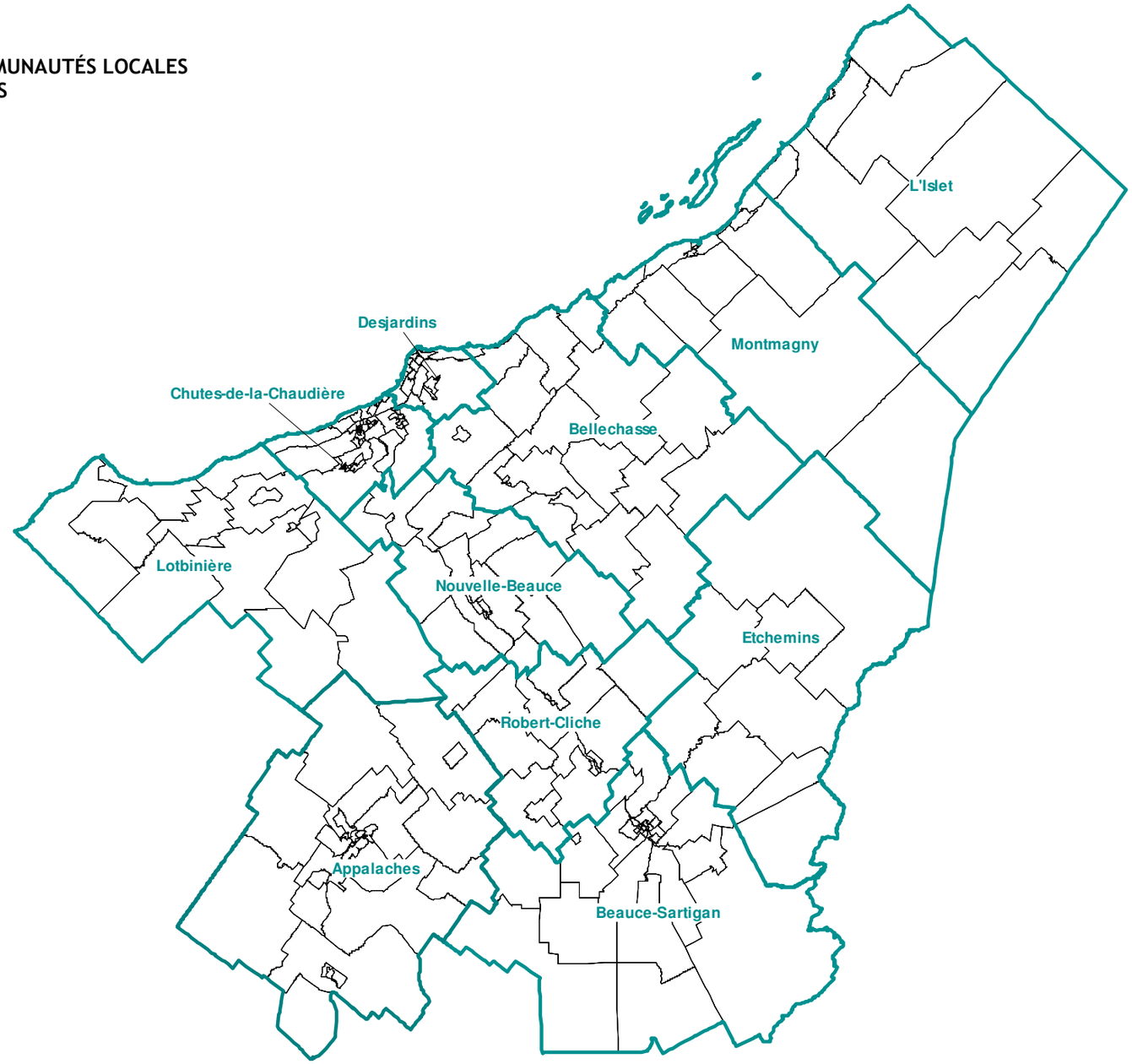

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 7.2 TYPOLOGIE EXPLORATOIRE DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très avantagé (Q1)	46	23,0
Avantagé (Q2)	33	16,5
En équilibre (moyen) (Q3)	50	25,0
En situation de vulnérabilité (Q4)	34	17,0
Vivant des problématiques (Q5)	37	18,5

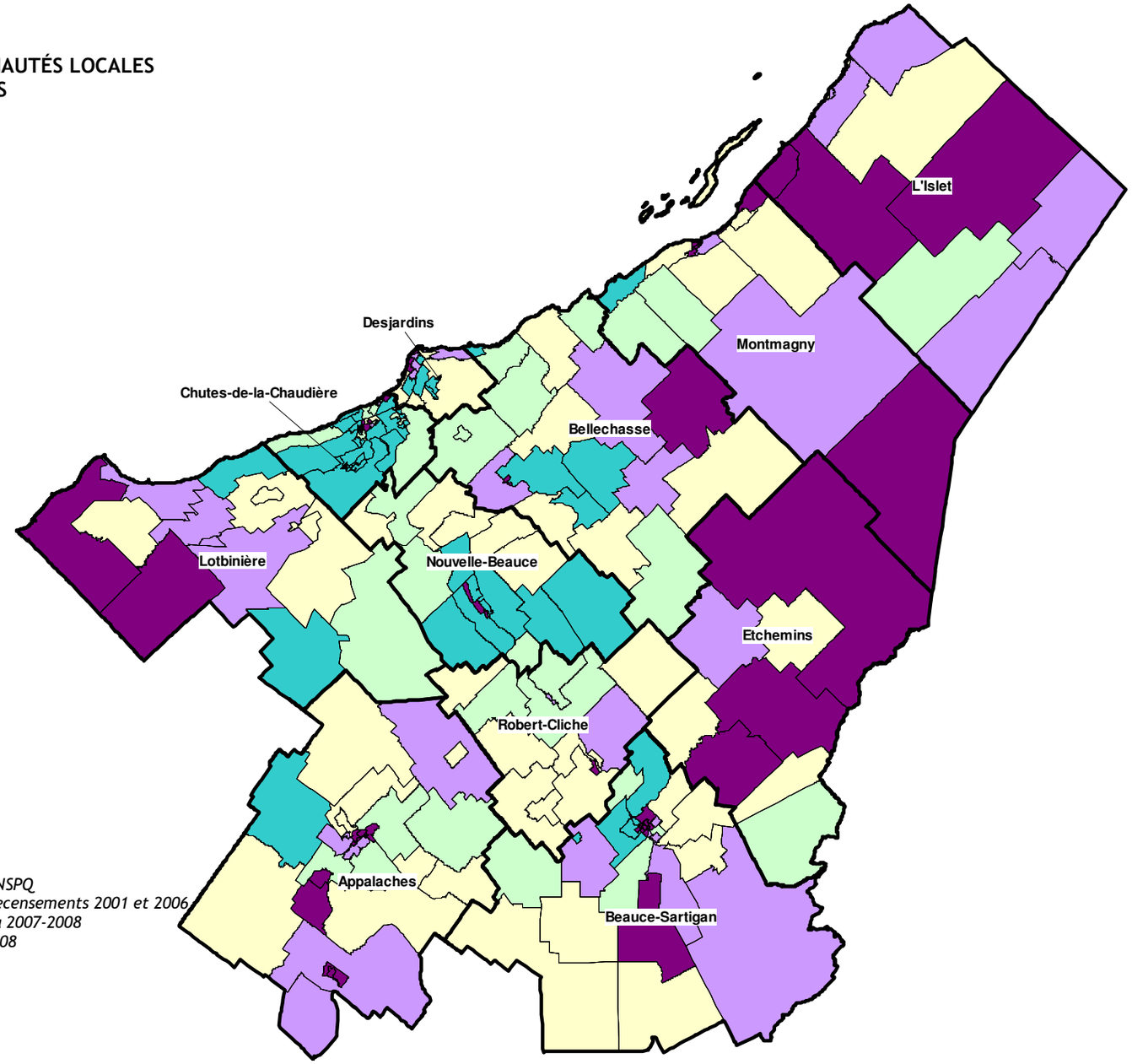

Sources : Compilation à partir de :
Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ
MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 7.3 INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Défavorisation matérielle \ Défavorisation sociale	Très favorisé (Q1)				Très défavorisé (Q5)
Très favorisé (Q5)	10 5,0 %	5 2,5 %	8 4,0 %	4 2,0 %	6 3,0 %
	14 7,0 %	4 2,0 %	3 1,5 %	5 2,5 %	10 5,0 %
	9 4,5 %	10 5,0 %	7 3,5 %	11 5,5 %	7 3,5 %
	3 1,5 %	13 6,5 %	7 3,5 %	7 3,5 %	10 5,0 %
Très défavorisé (Q1)	10 5,0 %	10 5,0 %	11 5,5 %	11 5,5 %	5 2,5 %

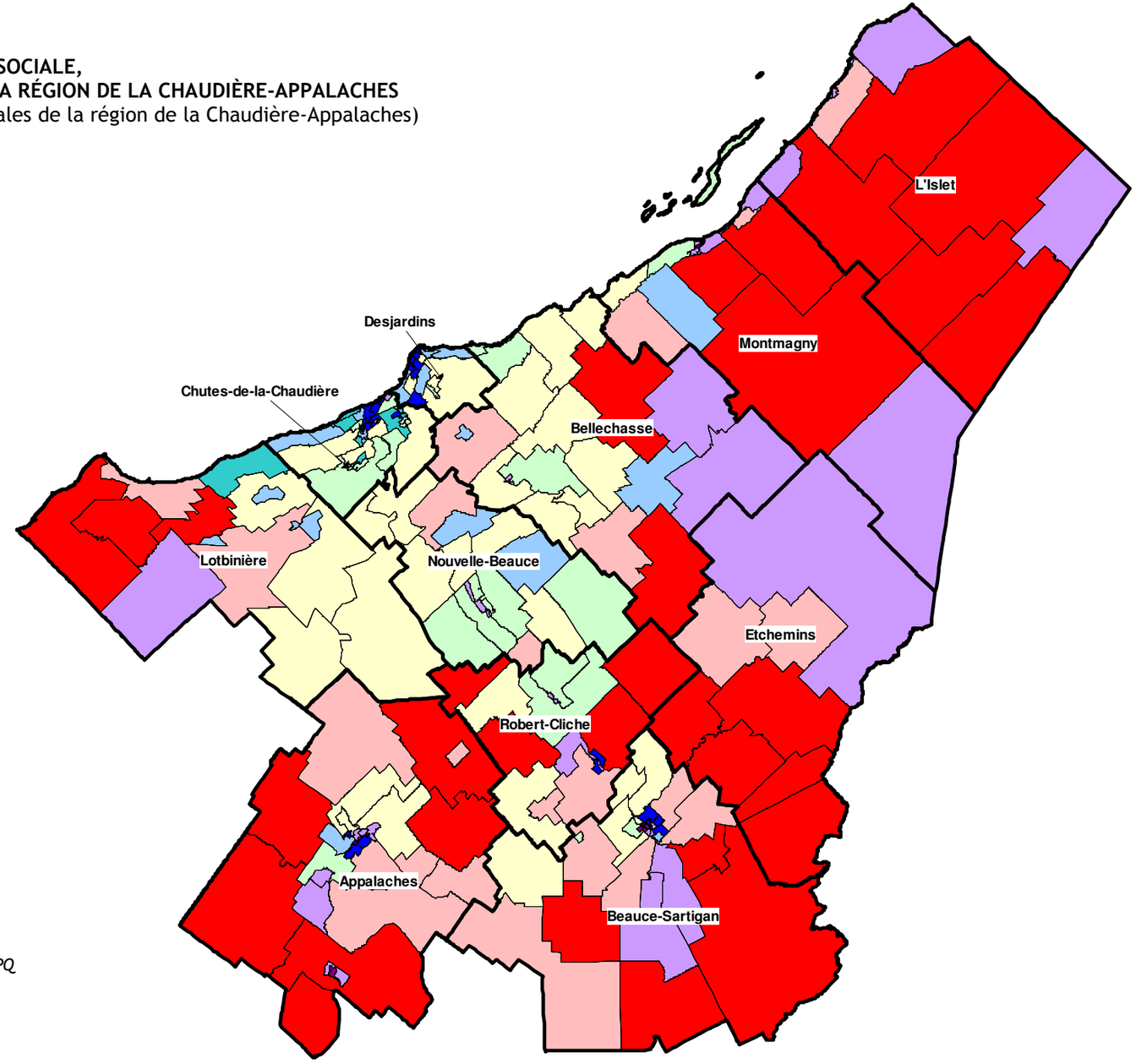

Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 7.4 MORTALITÉ,
POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	40	20,0
Faible (Q2)	38	19,0
Moyen (Q3)	42	21,0
Élevé (Q4)	41	20,5
Très élevé (Q5)	37	18,5
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	2	1,0

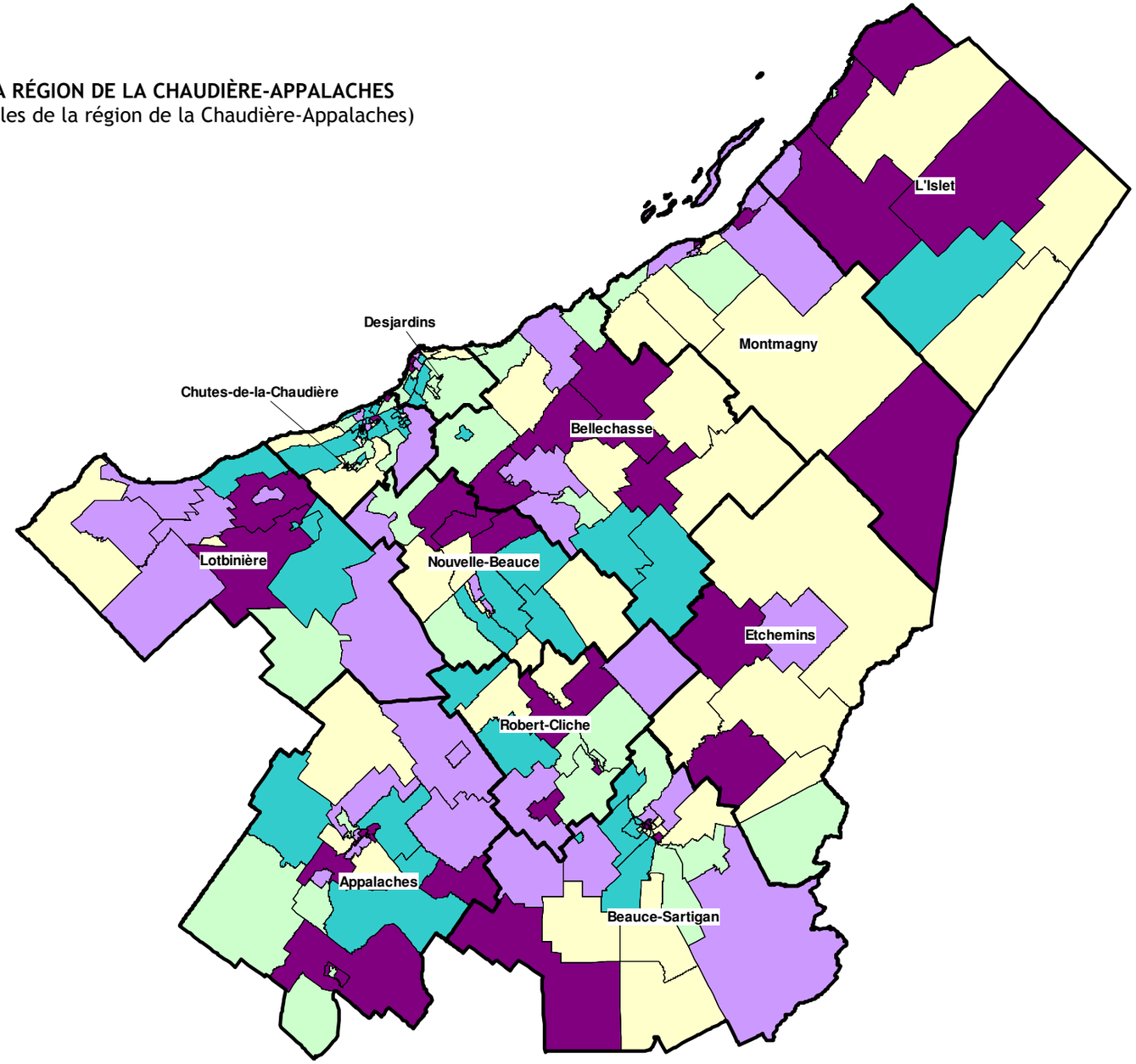

Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 7.5 MORTALITÉ PRÉMATURÉE,
POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	33	16,5
Faible (Q2)	40	20,0
Moyen (Q3)	37	18,5
Élevé (Q4)	41	20,5
Très élevé (Q5)	40	20,0
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	9	4,5

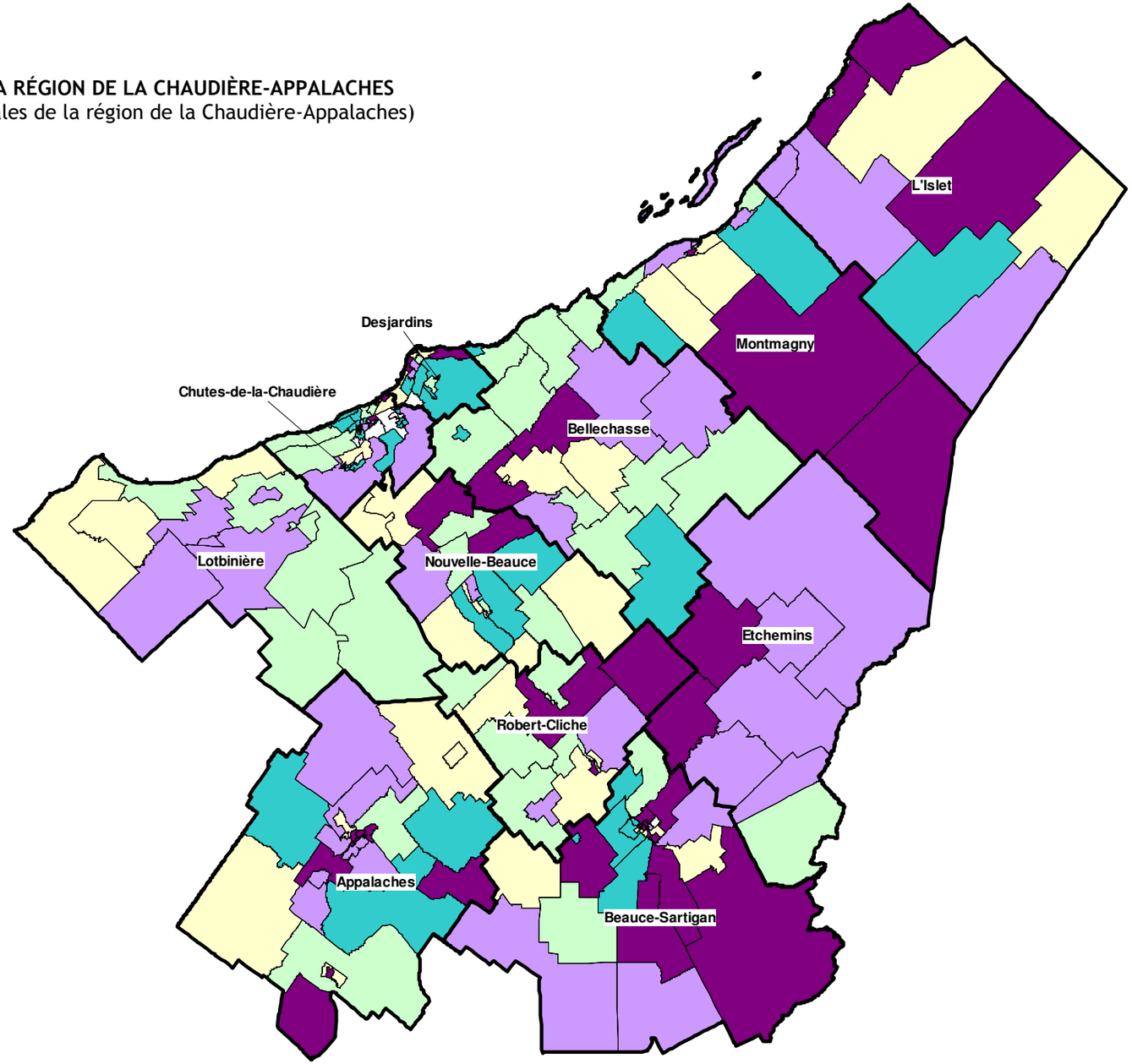

Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 7.6 SIGNALEMENTS TRAITÉS AU CJCA, POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	34	17,0
Faible (Q2)	44	22,0
Moyen (Q3)	44	22,0
Élevé (Q4)	36	18,0
Très élevé (Q5)	38	19,0
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	4	2,0

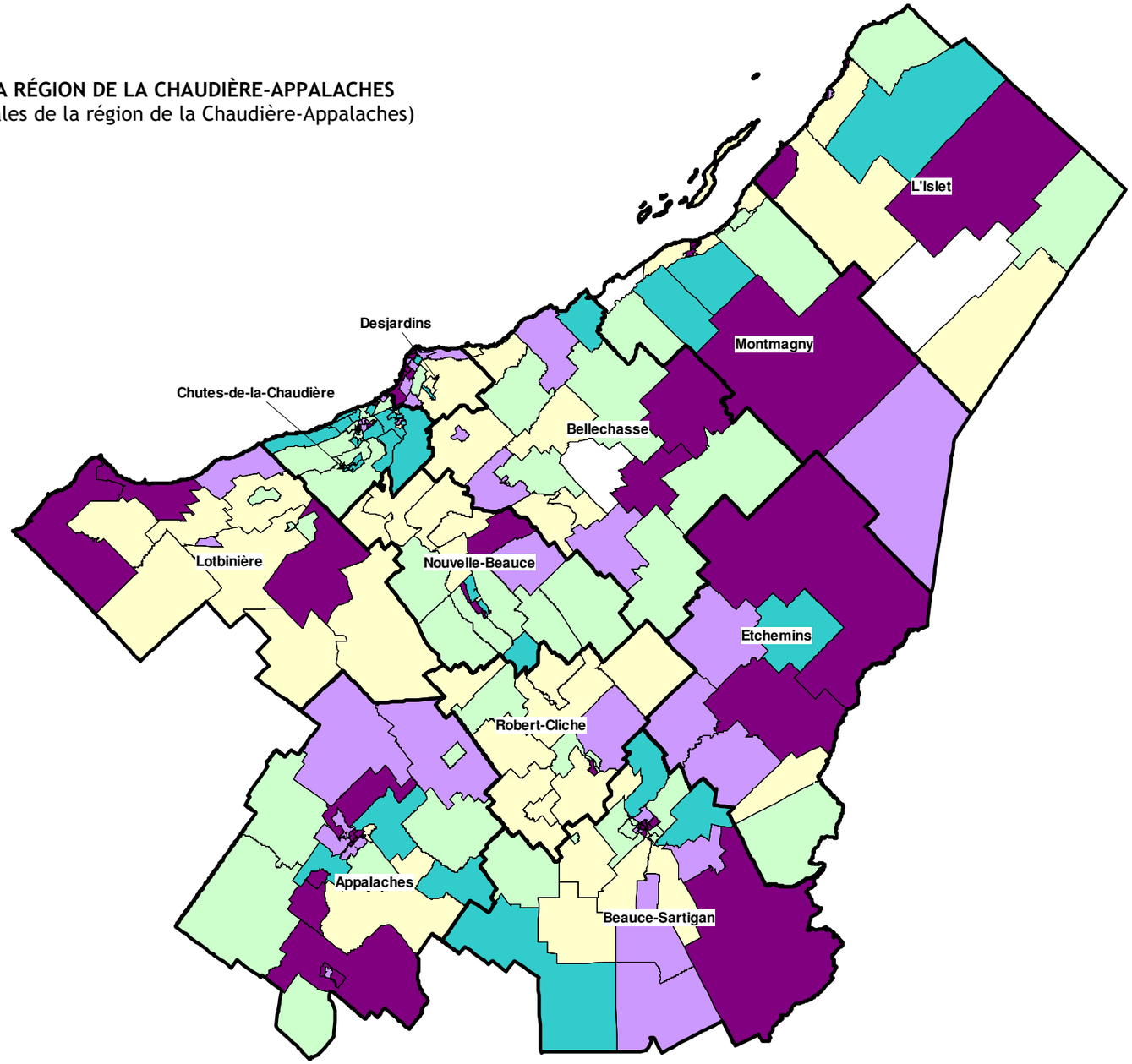

Sources : Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 7.7 EHDAA DU RÉSEAU SCOLAIRE,
POUR LES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	24	12,0
Faible (Q2)	40	20,0
Moyen (Q3)	40	20,0
Élevé (Q4)	38	19,0
Très élevé (Q5)	41	20,5
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	17	8,5

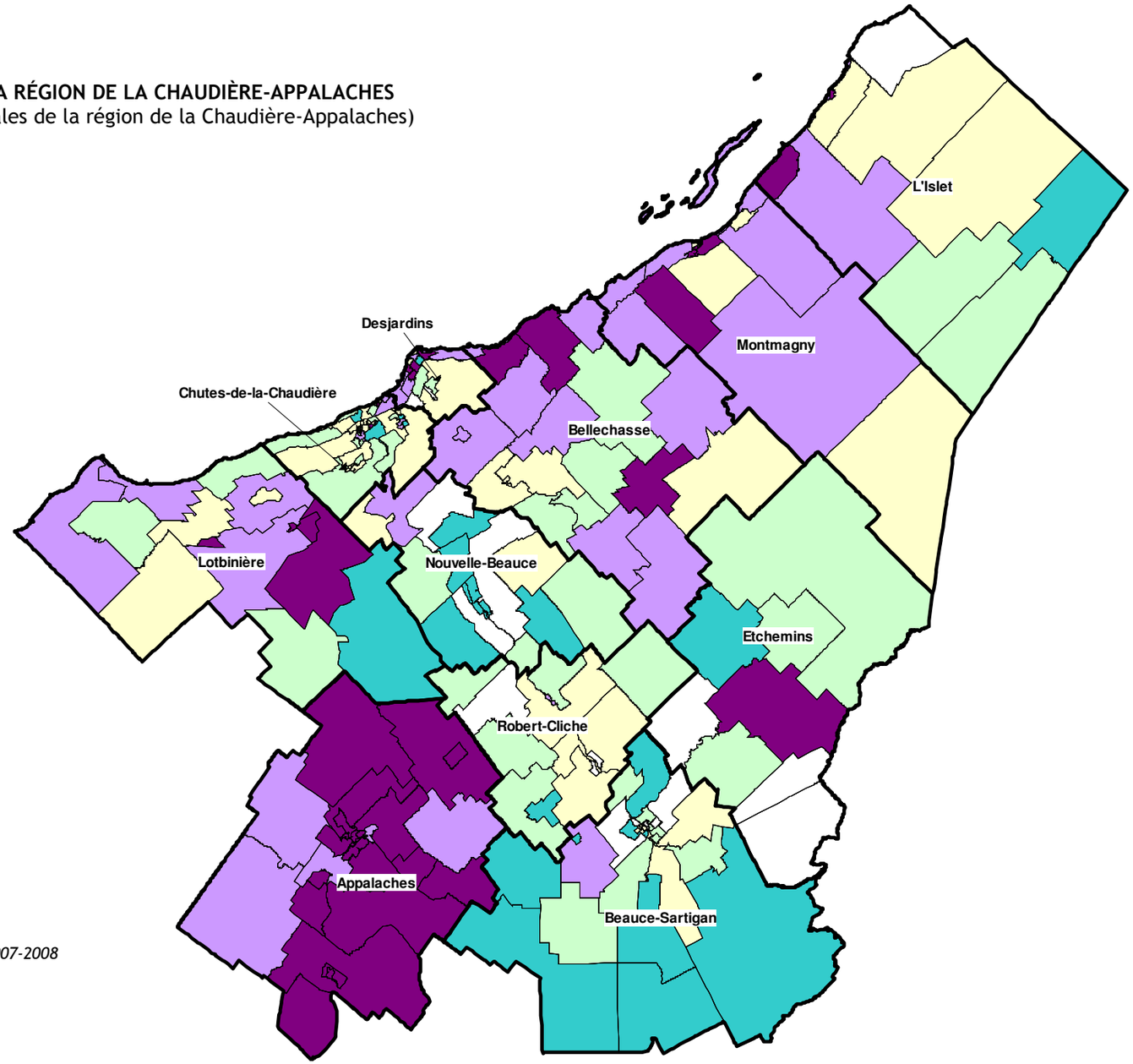

Sources : Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008 et Statistique Canada, recensement 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

En collaboration avec les centres de santé et de services sociaux de la région de la Chaudière-Appalaches